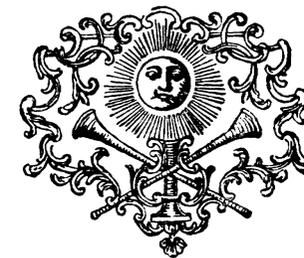


LE FEDERALISTE

revue de politique

*Espérer le maintien de l'harmonie parmi
plusieurs Etats indépendants et voisins
ce serait perdre de vue le cours uniforme
des événements humains et aller contre
l'expérience des siècles.*

Hamilton, The Federalist



LE FEDERALISTE

revue de politique

Directeur: Mario Albertini

Le Fédéraliste, fondé par un groupe de militants du Mouvement Fédéraliste Européen, est actuellement l'organe des Centres d'études sur la paix, l'ordre international et le fédéralisme européen nés au sein du Mouvement. Edité pendant trois ans en italien, *Le Fédéraliste* paraît maintenant en français. Il vit grâce à ses abonnés. A la fin de chaque année la revue publie son bilan.



Quatre numéros par an

Abonnement pour les pays européens F. 20 - L. 2000. — Abonnement de soutien F. 50 - L. 5000. — Abonnement pour les pays extra-européens \$ 8.

Direction, Rédaction et Administration: Corso Cavour 16, 27100 Pavia - c.c.p. n. 3/38688. *Rédaction lyonnaise:* Bernard Lesfargues, 36, rue des Essarts, 69500 Bron (Rhône) - c.c.p. n. 5654-32, 69 Lyon.

La " Ostpolitik ", vue par un fédéraliste

ANDREA CHITI-BATELLI

« Une Europe de l'Ouest intégrée, une Europe politique, est, après le traité germano-soviétique, une nécessité plus urgente que jamais. Il faut la mettre sur pied [avant] que la potentialité corrosive du traité germano-soviétique [n'ait] eu le temps de se matérialiser ».

(J. LUKASZEWSKI, « Le traité germano-soviétique et la Communauté européenne », Le Monde, 2-3 octobre 1970).

I - Ce qu'est le traité germano-soviétique: le pour et le contre.

On sait quel est le contenu du traité germano-soviétique, composé de cinq petits articles: manifestation de la volonté de « normaliser » la situation en Europe (art. 1); engagement à renoncer à la force, ou à la menace de l'usage de la force « dans les questions relatives à la sécurité européenne et internationale » (art. 2); reconnaissance définitive de l'« inviolabilité » des frontières actuelles en Europe, y compris la ligne Oder-Neisse et la ligne de démarcation entre les deux Allemagnes (art. 3); déclaration que « le présent traité ne porte pas préjudice aux accords bilatéraux ou multilatéraux conclus antérieurement par les deux puissances signataires (art. 3); annonce enfin — dans les considérants initiaux — que le traité sera la condition préalable d'une « exten-

TABLE DES MATIERES

ANDREA CHITI-BATELLI, *La Ostpolitik vue par un fédéraliste* p. 1

LES PROBLEMES DE L'ACTION

Bulletin publié par les jeunes de la section de Gênes du M.F.E. » 57

Lettre ouverte à la J.E.F. de Gênes, par Mario Albertini » 68

LES DOCUMENTS

Bilan de la revue pour l'année 1971 » 75

sion de la coopération scientifique, technique et culturelle entre les deux Etats ».

Le traité — ce sont aussi des données très connues, que nous empruntons ici à un rapport de Herr Czernetz, socialiste autrichien, à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe (1) — ne prévoit pas de reconnaissance explicite de l'Allemagne de l'Est, et le gouvernement allemand a précisé qu'il ne soumettra pas ce traité à la ratification avant que n'aient été réalisés des progrès effectifs au sujet de Berlin (l'Allemagne — précise Czernetz — demande des garanties d'accès à travers l'Allemagne de l'Est, la reconnaissance par les pays communistes de la position des Occidentaux à Berlin, la confirmation des liens existants entre Berlin-Ouest et l'Allemagne de l'Ouest, la réduction des restrictions à la circulation des personnes entre les deux parties de la ville).

Sont connues également les raisons adoptées en faveur de cet accord — encore une fois énumérées dans le rapport Czernetz, que nous résumons ici —: résoudre finalement le problème allemand; clore, à presque trente ans de distance, les problèmes ouverts par la guerre, en reconnaissant le caractère désormais définitif de la zone d'influence acquise par l'Union soviétique en Europe; favoriser une atmosphère plus cordiale sur notre continent; élargir la sphère des échanges commerciaux avec le monde oriental, etc.

Et sont connues, enfin, les objections soulevées contre le traité et qui peuvent, aussi brièvement, se résumer en l'affirmation que ledit traité, impliquant une renonciation du côté allemand aux positions de principe défendues jusqu'à présent par ce pays et par l'Occident, ne servira pas à favoriser la détente, mais au contraire à consolider les positions de puissance de l'U.R.S.S. en Europe de

(1) *Politique générale du Conseil de l'Europe* (doc. 2822 de l'Assemblée consultative).

l'Est (et la désagrégation parallèle de l'Europe de l'Ouest): tandis que les avantages économiques que recevra l'U.R.S.S. l'aideront à mieux affirmer sa politique envers la Chine, au Moyen-Orient et à l'égard de l'Europe elle-même et serviront bien plus à renforcer l'appareil militaire et le système hégémonique de la puissance dominante, plutôt qu'à améliorer les conditions de la population russe et des pays de l'Europe de l'Est.

Et tels sont aussi les arguments qui ont été entendus pour et contre, comme nous le verrons plus loin, au sein des deux assemblées européennes.

II - « Fatalité » et fondement idéologique de l'accord germano-soviétique.

Quel est, dans ce jeu complexe d'arguments et de critiques opposés, le point de vue fédéraliste correct?

Il ne peut pas et ne doit pas consister, avant tout, en une attitude analogue à celle qui fut définie, par le passé, comme l'attitude des « veufs de la C.E.D. ». Le traité a été signé, et il n'est pas improbable qu'il soit, tôt ou tard, ratifié. Ne considérons donc pas tant s'il devait ou non être conclu, et même tenons pour bonne la thèse suivant laquelle il devait l'être en tout cas (et la division de l'Europe continuant, de nombreux arguments parlent en faveur de cette thèse: les Etats européens divisés, même s'ils sont économiquement forts comme l'Allemagne, n'ont pas d'autre possibilité). Et demandons-nous ce qu'on peut espérer, ce qu'on doit craindre — mais surtout ce qu'il faut faire — en face de ce traité, qui, d'après ce qu'a dit Scheel au Parlement européen en septembre dernier — en une observation même trop banale — comme tout accord international, présente et cache des perspectives et des possibilités particulièrement favorables et des risques et des dangers particulièrement insidieux: et tout consiste à savoir reconnaître et prévenir les seconds et favoriser et préparer les premiers (banale,

disais-je, puisque le vrai problème est, dans la réalité, de savoir, dans ce cas comme dans tous les autres cas analogues, si les probabilités les plus grandes, raisonnablement prévisibles, sont dans un sens ou dans un autre).

Réaffirmons avant tout la nécessité — pour une Europe divisée et une Allemagne souveraine — d'en venir à cette solution, plusieurs fois défendue, d'un point de vue européen, en Italie, par Altiero Spinelli (2) et en Allemagne par Heinz Kuby. Non seulement, a écrit ce dernier, l'hypothèse de la réunification et des revendications à l'Est déviait vers d'autres objectifs l'élan européen de l'Allemagne, et faisait de la R.F.A. un partenaire équivoque et dangereux pour les autres Etats et les autres peuples engagés dans le processus d'intégration (3); mais, plus généralement, toute la politique allemande de refus du statu quo manquait de crédibilité: son intransigeance apparaissait surtout dictée par des buts de politique intérieure (consolidation d'un *trend* conservateur) et finissait par renforcer les éléments les plus conservateurs aussi de l'autre côté du rideau de fer:

« de cette façon, ses défenseurs se faisaient les complices à la fois de la division et du refus de cette division, contribuant ainsi au maintien du statu quo » (4).

Du reste, déjà en 1958, Georges Goriely pouvait écrire, dénonçant le caractère artificiel des positions d'A-denauer:

« ... Le 17 juin lui-même sert régulièrement de prétexte à des dénonciations abstraites du communisme 'opresseur et athée',

2) A. SPINELLI, « I tedeschi al bivio », *Il Federalista*, mars 1960, p. 71-110. [J'ai, à plusieurs reprises, opposé des objections à ces thèses, dans mon *Pour un renouvellement de l'action fédéraliste* (Rome, 1960 et années suiv.), et en particulier dans les parties IV et VIII, consacrées précisément (ainsi que les parties VII et XIV) au problème allemand].

(3) Voir surtout, de Kuby, les écrits parus dans *Mercur*, nov. 1966 et août 1969; *Esprit*, janvier 1967, *Liberal*, janvier 1968; *Preuves*, mai 1968.

(4) H. KUBY, « Le prospettive della distensione in Europa », *Politica internazionale*, juillet-août 1970.

mais on prend grand soin que rien ne soit dit qui puisse enflammer les passions [...].

Situation absurde et proprement scandaleuse: les dirigeants de Bonn ont un tel souci d'éviter toute aventure, qu'ils en viennent à redouter toute transformation dans la 'zone'. Autrement dit, ils se font inconsciemment ou par omission, les complices d'Ulbricht — le plus intégralement stalinien, le plus justement méprisé de tous les potentats communistes.

[...] En fait, les dirigeants occidentaux sont trop heureux de trouver en Europe, contrairement à tant d'autres parties du monde, une situation stabilisée. Ils agissent comme si le statu quo était intangible, mais parlent comme s'il était inadmissible. Or, l'honnêteté morale tout autant que l'efficacité politique exigent que les actes soient adaptés aux paroles ou les paroles aux actes » (5).

Si l'Europe reste divisée, il n'y a pas de doute, la seule possibilité est d'adapter les paroles.

Si nous n'insistons pas sur ce point, c'est seulement parce que nous le considérons désormais comme dépassé et acquis et que nous nous situons aux côtés de ceux qui estiment, répétons-le, que l'équipe Brandt ne pouvait pas agir autrement (6).

Et c'est précisément sur la base de cette condition préalablement satisfaite que nous nous demandons quels sont les côtés négatifs du traité, les dangers de « corrosion » dont parle Lukaszewski dans la phrase citée en épigraphe.

III - *Le traité du point de vue allemand: le mythe d'une libéralisation à l'Est.*

Les faiblesses de l'accord, et de la « philosophie » qui le fonde, ont trait avant tout à la position générale du problème du côté allemand.

(5) G. GORIELY, « Le mythe de l'unification allemande », *Preuves*, avril 1958.

(6) Et c'est justement ce point — notons-le en passant — le seul point (mais décisif) qui nous distingue, si besoin est, des critiques si courageuses et si lucides de la politique orientale du gouvernement alle-

Dans la littérature sans fin existant sur le sujet en Allemagne et dans les principaux pays occidentaux (et une littérature d'un volume peu inférieur existe dans les pays de l'Est et les pays extra-européens), un livre occupe une place de choix et peut être considéré comme étant à la base de l'*agonizing reappraisal* de l'actuelle troïka de la République fédérale d'Allemagne, ou au moins comme en reflétant les motifs avec une clarté particulière: je parle de *Offensive Entspannung* de Peter Bender (7), ouvrage qui a connu une large diffusion en Allemagne. « Plus de tension apporte plus de division, écrit-il. Il faut donc reconnaître la République démocratique allemande, et en général rendre de plus en plus facile une consolidation des régimes communistes et de leur indépendance nationale, de sorte qu'ils puissent prendre leurs distances à l'égard de l'U.R.S.S. et réaliser une certaine déstalinisation ».

(Comme si la seule « indépendance » permise n'était pas celle de la clique dominante à l'égard de l'U.R.S.S., comme c'est le cas en Roumanie, et non pas une quelconque libéralisation interne par rapport à l'U.R.S.S., qui a été ponctuellement interdite en Tchécoslovaquie — comme elle l'avait été en Hongrie).

Voici de toute façon comment Bender conçoit cette « libéralisation », suivant une recette qui devrait valoir aussi pour toute l'Europe de l'Est:

mand formulées par un jeune socialiste, administrateur municipal de valeur, G. Panizzi, au lendemain de la signature du traité Bonn-Moscou (*Comuni d'Europa*, juillet-août 1970). Là encore quelle est l'autre politique? L'autre possibilité? Strauss? Malheureusement, dans la réalité, il n'y en a pas d'autre. Un argument supplémentaire, et non le moindre, pour notre « principe d'adiaphorie fédéraliste » sur lequel nous reviendrons plus loin: c'est que les positions de rechange qu'on peut imaginer, et qu'en fait on soutient, à l'égard des grands problèmes européens (et le problème allemand en est un) sont, en dehors de la perspective fédérale, également insatisfaisantes (alors qu'elles deviennent beaucoup plus compatibles qu'il ne semble dans cette perspective, apparaissant comme de fausses oppositions). Je dis à dessein « positions » — et non solutions — de rechange, parce qu'il n'y a pas de véritables solutions de ces problèmes, sinon apparentes, dans le cadre des Etats-nations.

(7) P. BENDER, *Offensive Entspannung: Möglichkeit für Deutschland*, Köln, Kiepenheuer und Witsch, 1965.

« La première condition [d'une telle libéralisation] est que le leadership communiste n'ait plus aucune crainte et que le peuple qu'il domine n'ait plus aucune espérance de le voir disparaître: ce qui signifie qu'à l'extérieur le pays doit rester sous l'hégémonie soviétique et à l'intérieur le parti communiste doit rester la direction incontestée du pays ».

Quand, de la sorte, toutes les conditions d'une libéralisation effective seront éliminées, alors on pourra chercher à favoriser un autre type de « libéralisation » que Bender décrit ainsi:

« On commence par les blue jeans, on continue avec les chansonnettes italiennes, on en vient à aimer l'existence et les plaisirs jusqu'à la *dolce vita* »:

c'est-à-dire vraiment les pires éléments du monde occidental. (S'il avait été cohérent, Bender aurait dû mettre aussi la pornographie, la drogue, et même la violence gratuite et le satanisme).

En somme: les chaînes des peuples de l'Est sont renforcées — et puis, en retour, vient Benny Goodman (mais il est plus que probable que, dans ces conditions, même lui ne viendra pas) (8).

C'est ce livre-là, c'est cette philosophie-là qui inspire la politique officielle non seulement de la République fédérale d'Allemagne, mais aussi de toutes les autres élites nationales qui cherchent une alternative aux positions — aussi absurdes, il est bien de le répéter sans demi-mots — de l'intransigeance purement verbale d'autrefois. Si l'on ajoute que Bender (et avec lui les actuels dirigeants allemands) est convaincu que « la clef d'une certaine liberté en Allemagne de l'Est se trouve à Bonn » — méconnaissant ainsi entièrement la vérité plus qu'évidente que les régimes internes de nos Etats sont, et sont

(8) Le récent ouvrage de BARBARA SPINELLI, *Presente e imperfetto della Germania orientale*, Roma-Bologna, I.A.I. et Il Mulino, 1972, et surtout sa conclusion me paraissent entièrement confirmer le caractère dilettante et superficiel de l'optimisme benderien, qui a été régulièrement démenti par l'évolution interne même plus récente de la R.D.A.

exclusivement, un reflet du rapport de force entre les deux grands — on se rendra compte jusqu'à quel point toute sa construction est inconsistante, même par son côté néogaulliste ridicule, qui est comme la touche finale révélatrice de l'intelligence politique de notre homme (et, comme nous le verrons plus loin, de la signification réelle de la *Ostpolitik*) (9).

En second lieu, les faiblesses du traité doivent être imputées à la double illusion — elle aussi, comme on l'a vu, typique de Bender — qu'est possible un éloignement graduel et, pour ainsi dire, indolore de l'emprise soviétique sur l'Europe de l'Est, et qu'elle puisse, ainsi libérée, évoluer vers des positions neutralistes de type yougoslave (en réalité, cette dernière expérience n'a été possible qu'en raison de son unicité, géographique et, surtout, militaire).

Illusion double, comme on le disait, parce que — comme j'ai cherché moi-même plusieurs fois à l'expliquer ailleurs (10), et comme je préfère maintenant le répéter avec les mots de H. Kuby (11) — :

« d'un côté, dans un système où la manipulation des idées est l'un des principaux instruments de pouvoir, le contrôle de l'Europe orientale et centrale est une question de vie ou de mort pour la classe politique de l'U.R.S.S.; de l'autre, l'éloignement du contrôle soviétique ne rendrait pas l'Europe de l'Est *européenne*, mais politiquement *atlantique*, puisque pour des pays petits et divisés, la neutralité est impossible. (Et, quant aux actuels *establishments* de l'Est, soviétophiles, il est difficile, même avec l'acceptation du statu quo, qu'ils puissent être rassurés par

(9) L'ouvrage le plus récent qui défend cette thèse de la « libéralisation à l'Est » est celui de H. STEHLE, *Nachbarn in Osten - Herausforderung für eine neue Politik*, Frankfurt, Fischer, 1971, dont *Die Zeit* a publié un compte rendu et des extraits (26 février 1971, p. 54).

(10) Et en particulier dans l'article, consacré au problème tchécoslovaque, paru dans *Comuni d'Europa* d'octobre 1968. Plus généralement, voir un de mes écrits, relatif à tous les pays de l'Est, publié dans *Comuni d'Europa* d'octobre 1962.

(11) Dans l'article cité, paru dans *Politica internazionale* de juillet-août 1970.

une République fédérale qui est sur le point de devenir la principale puissance occidentale du continent) ».

La troisième illusion, étroitement liée aux précédentes — c'est un sujet sur lequel la *Neue Zürcher Zeitung* a insisté mieux que n'importe qui, avant et après la signature du traité — est de croire (comme on le fait, ou comme on a l'air de le faire, du côté allemand) qu'en acceptant la reconnaissance pratique de la R.D.A., de la ligne Oder-Neisse etc., on n'aurait renoncé, pratiquement, qu'à des choses déjà perdues, et donc à rien d'effectif: comme si la renonciation à un principe ne comptait pas et que la pleine reconnaissance d'un état de choses autrefois contesté n'impliquait pas une altération substantielle de celui-ci au bénéfice de la partie adverse, et n'était pas destinée à être exploitée par cette dernière — l'U.R.S.S. — sous une forme généralisée et globale (c'est un sujet sur lequel nous reviendrons mieux sous peu, mais sur lequel il est indispensable d'anticiper ici), comme preuve — pour les peuples qu'elle tient en sujétion par la force de l'armée rouge d'un côté et des partis communistes au pouvoir de l'autre — de la pleine légitimité de son hégémonie, et de leur «souveraineté limitée», désormais acceptées et avalisées même par l'Europe libre: et par conséquent pour renforcer et consolider sa présence étouffante, dans le *trend* idéologique aussi («nettoyer les coins», comme on disait au temps du fascisme, de toute survivance de l'esprit de Dubcek ou des «deux mille mots»).

On n'insistera jamais assez en disant que l'autre politique possible — la dureté et l'intransigeance en paroles et le désintéressement en pratique — était peut-être encore plus hypocrite, plus stupide, sans issue et sans avenir. Mais rien ne serait plus faux que de prendre prétexte de cette critique — qui, répétons-le, ne sera jamais assez sévère — pour justifier une politique qui, au fond, n'est en rien meilleure que celle-là, et qui ne se fonde, comme je le disais, que sur des illusions.

IV - Vers un «néo-nationalisme».

Mais jusqu'à quel point l'illusion en est-elle une? Et derrière les «mots en liberté» des amateurs que sont Bender et ses semblables, des intérêts et des objectifs différents de la politique de l'Allemagne de l'Ouest ne se cachent-ils point — les seuls qui expliquent le succès de ces fantaisies?

L'occasion d'une considération de ce genre nous est donnée par le discours prononcé à Strasbourg en septembre dernier par le sous-secrétaire allemand aux affaires étrangères Herr Moersch, dans le débat sur la *Ostpolitik* à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe: discours tendant tout entier — avec assez peu de succès — à convaincre ses auditeurs que la renonciation à l'usage de la force entre un Etat qui a déjà renoncé officiellement à l'armement nucléaire et un autre «qui a violé tous les traités de non-agression conclus jusqu'ici» (comme l'a rappelé, au cours de ce même débat, M. Margue, démocrate chrétien luxembourgeois) contribuera à la paix en Europe; et que la reconnaissance du statu quo (c'est-à-dire de la doctrine de Brejnev) contribuera à la détente.

La valeur du traité, pour une partie comme pour l'autre, n'est évidemment pas là: et Moersch lui-même l'a, involontairement, fait remarquer, quand il a dit:

« Il nous incombe surtout, à nous Allemands — et quand je dis Allemands, je ne pense pas seulement à la République fédérale d'Allemagne, mais aussi à la République démocratique allemande — de contenir, de limiter et finalement de supprimer les risques de conflit: ce que ne peuvent plus faire ni les deux alliances, ni les deux plus grandes puissances de ces alliances ».

C'est ici qu'il faut rechercher la vraie raison, psychologique, qui a fait croire aux gouvernants allemands qu'ils ont obtenu, par le traité conclu avec Moscou, un important succès. Comme l'a écrit le plus important hebdomadaire allemand, *Die Zeit* (et qui est aussi, avec cohérence, l'un des plus anti-européens),

« si l'on se montre, à l'étranger, préoccupé par le pacte germano-soviétique, ce n'est pas dû à la crainte d'un nouveau Rapallo, mais au choc de la découverte que nous sommes devenus majeurs, et que nous ne nous résignons plus à être un simple objet de la politique mondiale. Par là, Brandt a déjà modifié la position internationale de la République fédérale d'Allemagne, et a mis au grenier les prétentions de médiation du général de Gaulle » (12).

« La position de la *Bundesrepublik* changera en tout cas: que nous le voulions ou non, grâce à sa position géographique, c'est à elle qu'écherra le devoir de tenir la balance entre l'Est et l'Ouest et d'en porter la responsabilité pour toute l'Europe » (13).

Et c'est pourquoi la directrice du journal, elle-même, dans le numéro du 24 juillet, conseille à Brandt de tenir bon au sujet de Berlin (car ici encore, l'objectif véritable, la «modification de la position internationale de la République fédérale d'Allemagne», est une conséquence indépendante de la ratification). Si ce n'est pas du gaullisme, ça!...

Et, en vérité, cette attitude n'apparaît pas seulement gaulliste et neo-nationaliste dans le mesure où elle tend à demander le renvoi sine die de la question de Berlin pour la raison que nous avons dite à l'instant; mais aussi en exigeant qu'on tienne bon sur cette question. Puisque — notons-le en passant, renvoyant à d'autres écrits pour un développement moins sommaire sur ce point (14) — à l'époque où cette ville constituait une sorte de bannière de la liberté du côté de l'Est, une île de démocratie courageusement avancée dans une mer de dictature, son existence pouvait bien sûr être critiquée, comme manifestation agressive, mais elle avait un sens. Au contraire,

(12) TH. SOMMER, « Ein ganz neues Bonn-Gefühl », *Die Zeit*, 28 août 1970, p. 1.

(13) M. DÖNHOF, « Die Weichen stehen auf Frieden », *Die Zeit*, 28 août 1970, p. 3.

(14) J'ai développé ce point dans mes écrits sur le problème allemand cités plus haut, note 2.

si Berlin est une enclave de privilégiés dans un monde de sans-droits, il n'a d'importance que marginale et surtout, à la longue, il n'a pas de sens, et sa défense n'est liée à aucune question de principe — mais seulement de puissance et de prestige. On ne peut pas reconnaître un Etat, et en même temps occuper une partie de sa capitale!

Mais cela ne voulait être qu'une brève digression, et presque une réflexion à haute voix. Il reste que sont «néo-nationalistes», au sens indiqué par *Die Zeit*, les données fondamentales et les répercussions essentielles du pacte. Le reste, la référence à l'euro-péisme, est, diraient les Français, de la crème fouettée, bonne pour les journalistes qui mordent à l'hameçon, comme Arrigo Levi, qui déclare juger «convaincante» la version euro-péiste de la *Ostpolitik* que les cercles officiels de Bonn donnent *ad usum* des Occidentaux (15).

Vient alors en discussion ce «risque» du traité germano-soviétique, mis en lumière par ceux qui — mettant en garde indubitablement contre un danger qui n'est pas imaginaire — ont considéré et considèrent que la décision allemande est le fruit, ou est encore le fruit, de la leçon du général de Gaulle qui, petit «apprenti sorcier», cherchant à réaliser une hégémonie française sur l'Europe, et un accord et une «détente» avec l'Union soviétique, réalisée par la France au nom de l'Europe, a en réalité donné une leçon qui a été apprise et mise en pratique, avec de tout autres résultats, par l'Allemagne, le seul partenaire avec lequel les Soviétiques — on l'a toujours dit, et maintenant on l'a vu — ont un réel intérêt à conclure un accord.

Le problème allemand, et en général celui d'un règlement définitif des frontières et des rapports entre l'Est

(15) Dans la *Stampa* du 15 août et des 6 et 11 septembre 1970.

et l'Ouest constitue l'un des problèmes d'intérêt le plus directement et le plus manifestement européen, et pas seulement national. Certes, on ne peut pas attendre indéfiniment qu'il y ait l'Europe politique (et c'est même l'argument décisif en faveur du traité): il n'empêche pourtant que la prise en main définitive du problème par l'Allemagne pour son propre compte doit continuer de favoriser le processus néo-nationaliste en acte depuis plusieurs années déjà, processus que la conférence prévue pour la sécurité européenne, sur laquelle nous reviendrons plus loin, pourra permettre à l'Union soviétique d'aiguillonner à nouveau (16).

Si, par la suite, à plus longue échéance, le néo-gaullisme allemand conduit, comme le pensent les plus pessimistes, à un nouvel esprit de Rapallo, la désagrégation de l'Europe sera complète et en particulier — comme l'a observé dans son intervention orale M. Destremau, rapporteur pour les problèmes économiques à l'Assemblée consultative, au cours du débat de Strasbourg en septembre dernier — celle de la Communauté économique, si l'Union soviétique réussissait à induire la République fédérale à utiliser et à élargir à tout le monde de l'Est le protocole additionnel des traités de Rome qui prévoit des avantages particuliers et des exemptions pour les échanges commerciaux entre les deux Allemagnes.

Mais même à ne pas pousser si loin nos spéculations, quand on ajoute que le troisième grand partenaire possible de la C.E.E. — la Grande-Bretagne — a lui aussi des tendances gaullistes, au moins aussi vivaces, et aussi radicales, que les tendances françaises, et maintenant allemandes, on doit conclure que les risques de dislocation du processus d'intégration sont réels et profonds: même si, de cet état de choses, le traité germano-sovié-

(16) Je renvoie aussi à ce propos à ce que j'ai écrit sur le sujet dans *Comuni d'Europa* de septembre et de novembre 1969.

tique est bien plus une conséquence que la cause (mais une conséquence qui aura sûrement, à son tour, des répercussions dans le même sens, ni peu nombreuses, ni petites).

Et les récentes vicissitudes monétaires européennes semblent aussi confirmer dans le domaine économique ce *trend* néo-gaulliste allemand et justifier encore ces préoccupations.

V - La position fédéraliste.

On doit donc d'autant plus apprécier — ou, en tout cas, souligner, si on les considère, comme nous, comme de purs hommages verbaux — les affirmations des Brandt, des Scheel et en somme des fauteurs et auteurs de la *Ostpolitik*, suivant lesquelles celle-ci n'est concevable et possible que dans la perspective d'une unité européenne se consolidant rapidement.

Et c'est en cela que réside, précisément, la position fédéraliste correcte — nous préférons l'énoncer dès à présent, en partie en anticipant des conclusions et en pré-supposant des considérations qui seront développées plus loin — qui peut parler aussi franchement aux fauteurs qu'aux adversaires du traité:

— votre appui au traité — doit-elle dire aux uns — a une signification positive, et les risques que vous ne niez pas vous-mêmes seront surmontés, si, forts de votre position gouvernementale, vous vous faites les promoteurs d'une union politique qui ne soit pas cette ridicule souris dont sont en train d'accoucher les membres du comité Davignon. Autrement ... *ex ore tuo te judico*: «Si l'on n'avance pas rapidement dans cette voie, a dit Herr Schulz, social-démocrate, à l'Assemblée consultative, nous donnerons une preuve d'idéalisme, mais nous irons au-devant d'une banqueroute complète».

— votre opposition au traité — doit-elle ajouter, à l'adresse des seconds — se justifie et elle n'est ni stérile,

ni anachronique, et elle ne couvre pas seulement de mesquins intérêts conservateurs et des positions de politique intérieure, à la condition d'être liée à la proposition de la création immédiate d'une union politique fédérale et donc des moyens pour la réaliser: l'élection au suffrage universel et direct du Parlement européen, qui aura un sens et ne sera pas une élection d'opérette si, et seulement si, dans le même temps, ce nouveau Parlement est investi de la tâche de rédiger la Constitution de la nouvelle union (17). Autrement, votre opposition est sans fondement, parce qu'il n'y a pas de solution de rechange.

Si l'on s'engage résolument dans cette voie, alors la politique d'ouverture à l'Est pourra être faite par la nouvelle union européenne pour son propre compte — dans les limites et sous les formes que nous avons indiquées ailleurs (18), et que nous répéterons dans la conclusion — sans qu'elle implique une capitulation idéologique, et même avec des effets et des répercussions politiques possibles à l'Est aussi, dans le sens d'une libéralisation progressive du système impérial soviétique. Et si l'Europe fédérale sait à son tour réduire les injustices et les défauts les plus graves et les plus criants de son propre système politique et économique, en y mettant une bonne dose de socialisme et de justice sociale, elle pourra se poser en pôle de désagrégation-attraction de l'empire soviétique.

Parallèlement, et renforçant ce *trend*, la politique extérieure de la Fédération européenne — et la « raison d'Etat » continentale qui ne manquera pas de s'y manifester — corrigerait ce qui est aujourd'hui l'élément le

(17) J'ai développé ce thème dans la revue romaine *L'Europa* du 7 juin 1969 (p. 42: « Una proposta per l'Europa politica ») et du 31 mars 1971 (« Oltre le elezioni dirette »).

(18) Dans « La politica estera della Federazione europea », dans *Comuni d'Europa* de mai 1963 et dans l'article paru sous le même titre, plus récemment, dans le numéro 48 des *Problèmes de l'Europe*.

plus directement, le plus évidemment et le plus irrémédiablement «anti-européen» du pacte germano-soviétique, à savoir le clair sous-entendu anti-chinois, implicite dans les ouvertures économiques qui y sont prévues: c'est, on l'a dit, comme un sévère avertissement à la République de Mao, un appel à la prudence et à l'humilité, en face de la constatation que désormais toute la technologie occidentale vient aussi à l'appui de la puissance soviétique, déjà depuis longtemps tacitement alliée aux Etats-Unis, et la soutient. La République chinoise serait en effet l'alliée naturelle (et indispensable) de la Fédération européenne dans la contestation, qui ne pourrait pas ne pas être le propre de l'Europe unie, de la «Sainte-Alliance» réactionnaire des deux Grands: si bien qu'une action européenne énergique dans un sens sinophile ne pourrait pas faire défaut, tant à l'appui des revendications de cet Etat — où que ce soit, sur l'Oussouri comme à Formose — que dans le sens d'une aide économique appropriée.

Mais pour vouloir tout cela, ne suffisent ni les *lip services* dans les mornes hémicycles strasbourgeois, ni les attermolements de l'Europe officielle: il faut des faits, des décisions, des initiatives, et surtout une opiniâtreté de propositions. Et puisque tout cela est très éloigné des positions et des intentions tant de la majorité socialiste-libérale qui gouverne à Bonn, que de l'opposition démocrate-chrétienne (et de ceux qui, dans les autres pays, font écho aux thèses de l'une ou de l'autre), l'attitude fédéraliste ne peut être que profondément sceptique, tant sur les conséquences du traité germano-soviétique que sur les intentions réelles et sur la bonne foi de ceux qui en dénoncent les dangers. Ce qui, d'ailleurs, n'est qu'un cas particulier de la défiance générale, que les faits semblent imposer aux fédéralistes, d'un côté, quant à la capacité et à la «crédibilité» des forces politiques nationales dans l'absolu; et, de l'autre, quant à la possibilité qu'il existe, parmi les solutions alternatives des grands

problèmes européens dont on peut faire l'hypothèse dans le cadre de la conservation du système de l'Etat national, une qui soit préférable à l'autre et offre de meilleures perspectives qu'elle: *both are worse*, comme dit une fois le leader des libéraux anglais à qui l'on demandait lequel des deux autres partis britanniques il aurait choisi, s'il y avait été contraint (19).

VI - *Le traité du point de vue soviétique.*

Mais reprenons l'examen des dangers du traité germano-soviétique, en considérant maintenant cet instrument du point de vue soviétique, autrement dit du point de vue des avantages possibles, stratégiques et à long terme, que le traité peut présenter pour l'U.R.S.S., et que celle-ci s'en promet.

L'avantage politique essentiel peut être illustré par la thèse brillamment soutenue par l'un des soviétologues les mieux informés et les plus sérieux: Boris Meissner, que nous reprendrons ici dans nos propres termes, et en y ajoutant quelques considérations personnelles (20).

Staline, à la fin de la guerre — c'est le nœud de cette argumentation — a certainement pris en considération la perspective d'englober entièrement dans le système des Républiques socialistes soviétiques toute la constellation des pays satellites, leur faisant ainsi subir le même sort que les Pays baltes: c'est-à-dire en transfor-

(19) C'est là, comme nous avons eu déjà l'occasion de le rappeler, notre «principe d'adiaphorie» — *accidenti a i'mmeglio*, comme disent les Florentins — dont nous avons fait la théorie en plus d'une occasion et en particulier dans l'article déjà cité, paru dans *Comuni d'Europa* de mai 1963 et dans un *Progetto di Manifesto Federalista* (Rome, éd. «Giovane Europa», 1964).

(20) B. MEISSNER, «Sowjetische Hegemonie und westeuropäische Integration», dans l'ouvrage collectif *Nationale Souveränität oder über-nationale Integration*, publié par G. Ziebur, Berlin Colloquium Verlag, 1966 (p. 57-85); du même, «Sowjetunion und die kollektive Sicherheit», *Aussenpolitik*, juillet 1970, p. 393-405.

mant chacun d'entre eux en l'un des Etats membres de la Fédération que constitue l'U.R.S.S. Mais son grand réalisme politique — soutient Meissner — lui disait que une opération aussi difficile, et une digestion aussi lourde — même pour un estomac robuste comme celui de l'ours russe — n'était pas concevable, ni réalisable, sinon dans un climat international de reconnaissance pleine et incontestée du bon droit soviétique de disposer à son gré des pays que l'armée rouge avait réussi à atteindre: et, par conséquent, elle ne pouvait même pas être prise en considération dans un climat de guerre froide et de prétentions durables, allemandes et occidentales, à la réunification de l'Allemagne, ou au retour dans les territoires allemands annexés à la Pologne, ou par l'Union soviétique, ou par la Tchécoslovaquie, ou par d'autres pays de l'Est, ou en tout état de cause de contestation des régimes (et des frontières) que les baïonnettes russes avaient imposés au-delà du rideau de fer.

Aujourd'hui, poursuit l'argumentation de Meissner, l'Allemagne — et avec elle, tacitement, l'Occident — reconnaissant solennellement ce droit soviétique, jusqu'à présent contesté, permet à la Russie trois choses:

1. Avant tout de consolider sa propre hégémonie sur les pays satellites. D'un côté, en effet, la renonciation occidentale même à l'Allemagne de l'Est confirmera une fois de plus que l'Occident abandonne entièrement les peuples européens satellites à leur destin, et n'entend pas soulever, même pas pour le principe et platoniquement, le problème de leur droit à des régimes libres, prêt comme il est à le fouler aux pieds au nom de quelque avantage commercial hypothétique;

2. De faire ainsi valoir à plein, comme entièrement reconnu et avalisé même par l'Occident, le principe de la «souveraineté limitée», qui pourra ainsi opportunément, et d'une manière plus efficace et plus crédible, remplacer l'épouvantail, désormais de moins en moins

acceptable (surtout depuis que Bonn a signé le traité de non-prolifération) d'une Allemagne toujours revancharde, militariste et prête à déchaîner la troisième guerre mondiale. Bien plus, l'acceptation par l'Allemagne du pacte en question, au moment où elle aura lieu, pourra être présentée non seulement comme une reconnaissance officielle du bon droit soviétique à l'intervention en Tchécoslovaquie (et donc aussi dans tous les autres pays satellites), mais aussi comme une conséquence — dictée par la prudence et la crainte — de cette intervention, et donc comme la confirmation a posteriori de toute sa valeur et de toute son efficacité, internes et internationales, dans le cadre de ce statu quo tacitement sanctionné par la nouvelle «Sainte-Alliance» des deux Grands, laquelle prévoit, pour chacun, la main libre dans sa propre sphère d'influence, qu'il s'agisse d'installer les colonels en Grèce (21) ou Husak en Tchécoslovaquie (22).

3. Réaliser ainsi une situation internationale qui permette ce que la guerre froide avait rendu jusqu'à présent impossible: précisément englober pleinement tous

(21) J'ai tenté d'exposer plus longuement et plus complètement le point de vue fédéraliste sur la Grèce dans *Comuni d'Europa* de septembre 1967, octobre 1968 et avril 1969.

(22) J'ai tenté d'exposer plus longuement et plus complètement le point de vue fédéraliste sur la Tchécoslovaquie dans *Comuni d'Europa* d'octobre 1968, où — tout comme dans les écrits cités plus haut et relatifs à la Grèce — je donne un large commentaire des débats sur le sujet à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Puisque ces derniers sont très peu connus, j'ajoute qu'ultérieurement l'Assemblée consultative est revenue à plusieurs reprises sur la Tchécoslovaquie et sur la «restalinisation» progressive, de plus en plus complète, de ce pays, désormais définitivement confirmée par le très récent congrès du parti communiste tchécoslovaque «normalisé». Ladite Assemblée, en effet, qui avait déjà il y a peu de temps consacré à ce sujet quatre rapports (doc. 2433, 2492, 2574 et 2615) y est maintenant revenue avec un cinquième — non moins refroidissant que les précédents — de Herr Schmidt (doc. 2846) (voir aussi le doc. 2821 sur la situation des réfugiés tchécoslovaques). Rappelons ici pour être complet, que l'Assemblée consultative n'a pas manqué de s'occuper, dans un passé plus ou moins récent, aussi de la situation politique en Espagne (doc. 1692, 1717) et au Portugal (doc. 2457).

les Etats européens de l'Est dans son système politique (c'est la véritable signification, pour l'U.R.S.S., de la «détente»).

A plus long terme un autre objectif important s'offre à l'Union soviétique, quand elle aura transformé toute l'Europe en sa possession en Républiques socialistes soviétiques, et si elle sait introduire dans ce nouveau grand système «supranational» un minimum, sinon de libéralisation, au moins de «flexibilité», capable de le rendre moins mal vu par les Occidentaux, et plus désirable par les gauches de nos pays (un processus qui pouvait facilement glisser des mains, dans un petit pays comme la Tchécoslovaquie (23), mais qui pourra bien plus facilement être contrôlé et dosé au compte-gouttes dans un pays comme l'Union soviétique, élargie par-dessus le marché jusqu'à la ligne Oder-Neisse et au Danube, et avec une «souveraineté limitée» pour tous, désormais consolidée et institutionnalisée). L'Union soviétique — c'est le nouveau grand objectif que sa «raison d'Etat» naturellement lui suggère — pourra alors mieux exercer, et à partir d'une position plus forte — non seulement militaire et politique, mais aussi idéologique — une action à la fois de désagrégation et d'attraction sur le reste de l'Europe encore en dehors de son pouvoir: action de désagrégation — notons-le en passant — qui pourra être opportunément commencée déjà dans les pourparlers pour la conférence sur la sécurité européenne, puis à la conférence (24) elle-même: d'autant mieux si elle

(23) Pour les raisons que nous avons tenté de montrer dans l'article cité dans la note précédente.

(24) Comme j'ai tenté de le montrer dans *Comuni d'Europa* de septembre et de novembre 1969 en polémique aussi avec un contradicteur malveillant, qui se cache sous le nom de «Cassius». Une des études les plus pénétrantes sur les objectifs réels de la «politique des conférences pour la sécurité» pratiquée par l'U.R.S.S. à l'égard de l'Occident nous semble être celle de G. WERTING, «Sicherheit für Europa im Wandel des Kremls», *Aussenpolitik*, août 1970, p. 482-491.

est institutionnalisée (25), rendant ainsi permanente cette activité.

Et une fois qu'elle aura attiré à elle ce reste d'Europe aussi, l'U.R.S.S. pourra s'affirmer comme première puissance mondiale, à la fois contre les Etats-Unis et contre la Chine.

Meissner, que nous avons librement résumé, va jusque là. Et l'hypothèse suggestive du docte soviétologue allemand s'encadre parfaitement dans la thèse, admirablement développée il y a dix ans par Richard Lowenthal, et au fond confirmée par les faits, d'après laquelle dans un conflit idéologique la défensive est impossible, et par conséquent les buts défensifs de l'Union soviétique (stabiliser le régime de l'Allemagne de l'Est et en général la situation des satellites) sont indissociables des buts offensifs tendant à compromettre la stabilité de Berlin, de la R.F.A. et de toute l'Europe occidentale, et coïncident avec eux (26).

Ce serait vrai aussi pour la politique extérieure de la Fédération européenne, dont je parlerai pour conclure (ce serait même sa justification la plus profonde, sous cet angle): mais la réalité est — ce sont de nouveau les paroles de Lowenthal — qu'aujourd'hui seule l'U.R.S.S. a une telle politique à long terme, alors que l'Europe divisée n'en a pas et ne peut en avoir, et elle se borne à se complaire dans l'illusion d'une «stabilisation» impossible, réagissant d'une manière défensive et sporadique, sans ligne et sans stratégie propres, aux actions de l'adversaire, qui agit au contraire suivant un plan à long terme appliqué avec ténacité et cohérence.

(25) Suivant une proposition soutenue, avec beaucoup de chaleur, par Ph. Devillers — véritable «Cassius» français — dont il est question plus loin.

(26) Voir, de lui, deux articles fondamentaux (et particulièrement le premier) parus dans la revue berlinoise *Der Monat* de février 1960 et de novembre 1961 (ce dernier publié aussi, en français, dans *Preuves*, à la même date).

VII - *Traité germano-soviétique et conférence pour la sécurité européenne.*

Reprenons les considérations développées en dernier lieu.

Du point de vue soviétique l'intérêt du traité consiste à obtenir de l'Occident la reconnaissance définitive du droit de l'U.R.S.S. d'exercer son hégémonie et d'appliquer la doctrine de Brejnev, ce qui ne pourra pas ne pas décourager définitivement, dans tous les pays de l'Est, toute survivance de l'esprit « tchécoslovaque », et donc contribuer à la consolidation de son empire et d'un *trend* néo-staliniste.

Naturellement, il n'y a rien de vraiment définitif, là où la liberté n'est pas respectée et où les droits de l'homme sont foulés aux pieds: *naturam expellas furca, tamenusque recurret*; et voilà pourquoi cette reconnaissance du statu quo par l'Occident doit être continuellement renouvelée, parce que l'Union soviétique ne peut pas dormir tranquille. C'est à quoi pourvoit, aujourd'hui, le traité Moscou-Bonn. C'est à quoi pourra pourvoir, demain, la conférence pour la sécurité européenne. C'est à quoi pourra pourvoir, plus tard, l'institutionnalisation de cette conférence.

Que telle soit la raison essentielle de l'intérêt soviétique pour ladite conférence (qui est aussi la raison de l'intérêt pour le traité germano-soviétique) a été mis en lumière avec une sincérité involontaire — je reprends un passage particulièrement significatif d'une revue hongroise (27) — dans un long écrit sur ce problème, paru au delà du rideau, mais destiné à être lu *in partibus infidelium*.

(27) La revue hongroise est *The New Hungarian Quarterly* (article de T. PETHŐ, « European Security and Cooperation », printemps 1970, p. 12-21).

Certes — tel est l'argument essentiel de cet écrit — la Charte de l'O.N.U. établit déjà assez clairement la renonciation à l'usage de la force et la reconnaissance des frontières obtenues par les vainqueurs de la seconde guerre mondiale: si bien qu'il n'y aurait aucune raison de les répéter. Pourtant si certaines choses — pourrait-on dire en paraphrasant Talleyrand — vont sans les redire, elles vont encore mieux en les redisant: c'est-à-dire en les redisant continuellement, chaque fois qu'un certain nombre d'années se sont écoulées.

Cet extrait nous semble si révélateur qu'il vaut la peine, croyons-nous, d'être cité en entier. L'auteur hongrois écrit donc, faisant écho à la voix du maître:

« La coopération multilatérale entre tous les Etats européens doit se faire sur la base des propositions des pays socialistes: la coexistence pacifique, la renonciation à la menace de la violence, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, c'est-à-dire des frontières existantes, la reconnaissance du droit à l'autodétermination nationale, l'égalité entre les nations, l'interdiction d'intervenir dans les affaires intérieures des autres, l'arbitrage obligatoire en cas de conflits et la coopération économique fondée sur les avantages réciproques. Certains pays de l'O.T.A.N. ont déclaré qu'il n'est pas besoin d'une telle réaffirmation, puisque ces principes sont déjà tous contenus dans la Charte des Nations Unies [...] Mais on doit tenir compte de ce que, depuis l'époque où celle-ci a été formulée, un quart de siècle s'est écoulé et qu'il est par conséquent nécessaire de répéter ces principes ».

Et, en vérité, le double abus de pouvoir — de frontières arbitraires et imposées par la force (on pense à toutes les acquisitions de l'U.R.S.S., des pays baltes à la Prusse orientale et aux territoires orientaux de la Pologne et plus bas jusqu'à la Bessarabie), et de régimes Quisling qui s'appuient sur les chars soviétiques — est ressenti, par le bénéficiaire de l'opération lui-même, comme une injustice si flagrante, et si peu justifiable par des arguments idéologiques et par des instruments diplomatiques, que l'aval périodique de cette injustice par l'Occident paraît indispensable — personne ne l'a mieux

vu que François Fejto (28) — pour en garantir la permanence contre les inquiétudes constantes des satellites, qui se sont manifestées avant-hier en Hongrie, hier en Tchécoslovaquie, aujourd'hui en Pologne, demain qui sait où — mais en tout cas ne se sont pas assoupies et, en l'état actuel des choses, ne peuvent pas être supprimées.

Or, cet «aval» essentiel — nous hasardons ici, quand même avec beaucoup de prudence, une prévision —, Brandt l'a déjà donné en allant à Moscou, en signant les traités, en « reconnaissant » ce qu'il importait aux Soviétiques de voir officiellement reconnaître. Comme l'avait dit Khrouchtchev, il y a plus de dix ans, à l'arrivée de MacMillan à Moscou:

« on parle aujourd'hui d'un dégel, grâce aux contacts plus fréquents et à un désir de négocier. Nous considérons votre visite comme une manifestation de ce dégel; et aujourd'hui, jour de votre arrivée, ce dégel a eu lieu ».

On ne pouvait pas indiquer plus clairement que c'est la visite elle-même, le fait d'accepter, ou de refuser une invitation officielle qui compte, et non la nature et les résultats des discussions.

D'autre part, le front occidental étant loin d'être uni, la diplomatie soviétique pourra obtenir d'autres résultats en faisant pression, sans hâte, pour la convocation d'une conférence pour la sécurité européenne, qui pourra répéter cette reconnaissance, sous une forme encore plus solennelle — suivant la règle de la périodicité dont on parlait — d'ici quelques années.

(28) F. FEJTO, dans *Le Monde diplomatique* du février 1971, p. 7. (Voir de lui aussi l'ouvrage fondamental *Histoire des démocraties populaires*, Paris, Ed. du Seuil, 1952, 455 p., ultérieurement mis à jour et réédité plusieurs fois). Ses argumentations lucides nous semblent par conséquent la meilleure réfutation de celles, beaucoup moins sérieuses, et arbitraires, qui sont publiées périodiquement, dans le même journal et sur le même sujet, sous la plume de Ph. Devillers, et sur lesquelles nous devons nous entretenir sous peu.

Pour le moment, par conséquent, on ne voit pas quelle urgence il y a pour Moscou d'accepter un statut de Berlin-Ouest acceptable par l'Allemagne de l'Ouest. Tant pis pour les Allemands, si, retirant la reconnaissance de Brandt, ils ne ratifient pas le traité: du point de vue de la propagande, la reconnaissance morale qui y est implicite — et même, explicite et en toutes lettres — restera: et ainsi, leur incorrigible esprit revancharde sera seulement confirmé.

Et tant mieux pour les Soviétiques eux-mêmes si quelque utile idiot de taille propose soit de décrocher le problème de Berlin de celui de la Conférence pour la sécurité européenne — rendant ainsi totale la débâcle de l'équipe de Brandt — soit d'institutionnaliser celle-ci, rendant, pour ainsi dire, automatique cet «aval» occidental périodique.

Nous faisons allusion à un distingué commentateur du *Monde diplomatique*, Philippe Devillers, qui a énoncé la première des deux thèses dans le numéro de mai (29), et la seconde dans celui d'octobre dernier (30).

Ce n'est pas la peine de reprendre ici de propos délibéré le sujet de la conférence pour la sécurité européenne d'un point de vue fédéraliste, que nous avons développé ailleurs suffisamment (31): d'autant plus que l'essentiel nous semble avoir été déjà dit à ce sujet, pour ainsi dire *ante litteram*, par Altiero Spinelli — je parle du vrai Spinelli, celui du « *nuovo corso* » — dans un ouvrage qui remonte à plus de dix ans (32).

(29) PH. DEVILLERS, « L'Europe entre les deux grandes puissances », *Le Monde diplomatique*, mai 1971, p. 14-15.

(30) PH. DEVILLERS, « La sécurité européenne: vers la création d'une organisation permanente? », *Le Monde diplomatique*, octobre 1970, p. 1 et 7.

(31) Dans *Comuni d'Europa* de septembre et novembre 1969.

(32) A. SPINELLI, *L'Europa non cade dal cielo*, Bologne, « Il Mulino », 1960, p. 336-8.

Spinelli écrivait alors:

« Condamnés à un immobilisme plein de peurs, de ressentiments, de velléités, incapables d'une quelconque initiative à l'égard de l'U.R.S.S., nos Etats lui permettent de multiplier les propositions de neutralisation et de désarmements partiels ou complets de l'Europe, dont le seul but est de consolider et de rendre irréversible l'émiettement politique du vieux continent [...]. C'est le moyen par lequel nos Etats s'acquittent de la tâche de pourvoir à notre sécurité et à notre défense ».

Pourtant l'écrit de Devillers — comme, plus haut, celui de Bender — est si caractéristique d'une manière de penser et d'une forme de « mystification » habilement menée par quelques-uns, et subie passivement par d'autres, qu'il vaut la peine de s'y arrêter un instant. Je parle de la confusion, assimilation et enfin identification — qui y est présente à chaque ligne et particulièrement et subtilement cultivée — entre l'idée de revanche territoriale d'un côté, et la contestation idéologique des solutions à la tchécoslovaque, fondées sur l'application rigoureuse du principe de la « souveraineté limitée », de l'autre: confusion qui conduit à conclure qu'on ne peut pas vraiment refuser la première sans renoncer entièrement à la seconde, qu'on ne peut pas vouloir vraiment la paix si l'on n'accepte pas en tout et pour tout le point de vue soviétique — une thèse dont on peut lire aujourd'hui dans les colonnes du *Manifesto* (33) la réfutation la plus conséquente et la plus significative. Mais même Devillers, pour habile qu'il soit à ce jeu mystificateur, est contraint à se trahir et à distinguer, quand il écrit que l'Europe ne pourra pas établir de meilleurs rapports avec l'U.R.S.S. et « dépasser ses propres divisions, si elle ne reconnaît pas en particulier un certain statu quo, et, naturellement, le statu quo territorial ».

(33) Voir par exemple — dans les numéros de fin mai du nouveau quotidien — le jugement sévère, auquel nous souscrivons entièrement, sur le congrès du parti communiste tchécoslovaque « normalisé ».

Il ne suffit donc pas de reconnaître les frontières et les territoires obtenus par l'U.R.S.S. de la manière qu'on sait (qu'on pense encore seulement, disais-je il y a un instant, aux républiques baltes, à la Bessarabie, à la Prusse orientale, pour taire les territoires polonais): non, on veut aussi, « en particulier », la « reconnaissance » d'« un certain statu quo » (en clair: de la doctrine Brejnev) — et la première ne compte pas sinon comme expression matérielle de la seconde. A bon entendeur . . . — Ce n'est pas pour rien que le mot « normalisation » est employé indifféremment tant pour les rapports externes avec l'Occident (« normaliser » les rapports avec l'U.R.S.S.), que pour les rapports internes à l'empire soviétique (« normaliser » la situation tchécoslovaque, ou hongroise, et ainsi de suite): et là au moins, pour une fois, il n'y a pas d'équivoque.

C'est ce qu'a été, en dernière analyse, la contribution gaulliste à la « détente » et au « dépassement des divisions européennes » (et Devillers pense aussi de la sorte, probablement). Tout le mal qu'on veut de l'immobilisme d'une époque. Mais à la condition qu'on dise tout autant de mal de cette politique différente, mais tout aussi illusoire: laquelle conduit à la consolidation du statu quo à l'Est et à la « finlandisation » de l'Europe à l'Ouest (nous y reviendrons dans la bibliographie finale). Il se peut que cette solution soit la plus sage, juste contrepartie des folies européennes des soixante dernières années. Mais croire que cette voie de la finlandisation — que la Conférence pour la sécurité européenne contribuera à faire prendre — soit celle qui fera

« atteindre le point de non-retour, d'où l'Europe, au lieu de se regarder, et de se neutraliser, avec narcissisme, pourra de nouveau se tourner vers l'extérieur et remplir dans le monde une fonction indépendante et digne d'elle »,

croire cela, comme le fait encore Devillers — ou feindre de le croire — c'est vraiment le comble de l'ingénuité (ou plutôt, comme nous inclinons à le croire, de l'hypo-

crisie). Quand un Radovanovic, mettons (34), parle, dans le même sens, d'«un degré plus élevé d'émancipation», on peut lui concéder le *dolus bonus*. Mais, venant de Devillers, non seulement ce n'est pas *bonus*, ce n'est même pas intelligent.

VIII - *Glanures strasbourgeoises.*

A Strasbourg — on a déjà eu l'occasion d'y faire allusion — le Parlement européen d'abord, et l'Assemblée consultative ensuite, ont, au cours de leurs sessions du mois de septembre, examiné, sans même lui consacrer un débat *ad hoc*, le récent traité Bonn-Moscou, sur la base d'un important discours du ministre allemand des Affaires étrangères, Herr Scheel, et d'un rapport, déjà cité, de Herr Czernetz, social-démocrate autrichien.

Au Parlement européen, la caractéristique la plus significative du discours de Scheel a été l'absence claire de toute proposition ou initiative dans un sens européen, et, au fond, l'acceptation de ce «sous-plan Fouchet», comme l'a défini le sénateur belge Dehousse, qu'est le projet Davignon. Sous cet angle, l'intervention de Scheel — où les allusions européennes, même aussi vagues, avaient vraiment tout à fait l'apparence d'un hommage verbal de circonstance — ne pouvait être plus gaulliste (et ce n'est pas par hasard si l'ancien sous-secrétaire français aux Affaires étrangères, M. Habib-Deloncle, qui parlait au nom du groupe U.D.R. — rebaptisé au Parlement européen, *lucus a non lucendo*, «de l'Union démocratique européenne» —, a fait écho, presque à la lettre, aux paroles de Scheel).

A l'Assemblée consultative, la chose peut-être la plus remarquable, si l'on peut dire, a été la réponse de Czernetz aux adversaires du traité germano-soviétique:

(34) Dans la *Revue politique internationale* de Belgrade, septembre 1970.

« Pourquoi ceux, a-t-il dit, qui critiquent le traité n'ont-ils pas dit ce qu'on devait faire à la place? Puisque rester les bras croisés, dans la situation d'immobilisme actuel, ne constitue assurément pas une solution » (35).

On ne pourrait imaginer confirmation plus belle — même si elle est involontaire, et on ne peut plus improvisée et naïve — de notre «principe d'adiaphorie», du caractère également insatisfaisant des alternatives nationales.

Les paroles du socialiste Czernetz s'adressent aux critiques les plus intransigeants et les plus sévères du traité, comme le libéral suisse Hofer, qui a affirmé:

« Il y a deux ans la résolution politique de l'Assemblée consultative parlait de la 'résistance courageuse de la population tchécoslovaque': aujourd'hui, on ne fait pas même mention de la Tchécoslovaquie. On considère que c'est du réalisme; mais ne poursuivre que la sécurité et la paix en oubliant la liberté et les droits de l'homme signifie faire œuvre ni bonne ni durable ».

Un des critiques du traité, Herr Lenze, démocrate chrétien allemand, a dit encore:

« Il y a des valeurs spirituelles de la tradition occidentale, que nous ne pouvons pas abandonner, simplement pour assurer le plein emploi ou pour faire de bonnes affaires »:

qui, de plus, a ajouté un autre démocrate chrétien, M. Margue, luxembourgeois,

« ne serviront pas, essentiellement, à améliorer les conditions des populations orientales, mais à approvisionner l'armée rouge en tuyaux pour son pétrole et en camions pour sa motorisation, confirmant ainsi, au delà de toute prévision, la parole de Lénine que les capitalistes sont prêts à se faire concurrence pour vendre à leurs adversaires même la corde avec laquelle ils seront pendus ».

(35) La preuve de la vérité de cette affirmation de Czernetz se reflète dans les sentiments qu'on éprouve quand on lit que la coalition Brandt risque d'être renversée — ou le traité non ratifié — à cause du durcissement des Soviétiques sur Berlin. Qui pourrait s'en réjouir? Quelle est, encore une fois, l'alternative? (Mais qui pourrait, en revanche, verser des larmes sincères sur la disparition du gouvernement Brandt?).

Mais qui a la possibilité, dans une Europe divisée, sans réel sens civique même à l'intérieur de ses États, de faire une «politique des principes» vers l'extérieur? Et dans ces conditions cette politique de dureté — tout à fait impuissante et purement verbale — est-elle autre chose qu'un prétexte, et seulement un prétexte, dans ce cas comme dans tous les autres (Hongrie, Tchécoslovaquie etc.) pour se garantir un *trend* conservateur et immobiliste en politique intérieure? Jusqu'à présent, c'est ce qui s'est produit précisément en Allemagne, et pas seulement en Allemagne (36).

La preuve la plus belle en est que, parmi leurs craintes au sujet du traité germano-soviétique, ces critiques mettent au premier plan aussi le risque d'un retrait des troupes américaines d'Europe: risque qui n'existe pas (37) mais qui, s'il était vrai — et s'il avait cette cause, ce qui est encore moins prouvé — devrait être considéré comme l'une des rares conséquences réellement positives de ce traité, comme on a cherché, ailleurs, à le montrer (38).

Seule l'Europe fédérale pourrait faire une politique de reconnaissance du statu quo territorial qui ne soit pas en même temps une renonciation aux principes, mais au

(36) En effet, l'impression que suscitent aussi en nous des thèses comme celles qui sont soutenues en Italie est analogue. Par exemple, dans l'article «*Ostpolitik*, politica atlantica e credibilità occidentale», paru dans la *Rivista di Studi Politici Internazionali*, avril-juin 1970, p. 163-167.

(37) Comme on sait, l'aile la plus «isolationniste» du Sénat des États-Unis ne demande pas du tout le retrait d'Europe de l'ensemble des forces américaines, mais seulement d'une partie des forces terrestres, laissant inchangées les forces aériennes, navales et sous-marines.

(38) Dans les longues analyses que nous avons consacrées au problème du pacte Atlantique et de la défense de l'Europe dans *Comuni d'Europa* de mars, mai et octobre 1966 et de juin 1968: en en tirant la conclusion que — certaine, ici encore, l'«adiaphorie» des solutions neutraliste ou satellite-atlantique auxquelles notre continent est condamné s'il reste divisé — la Fédération européenne devrait abandonner non seulement l'O.T.A.N., mais aussi la pacte Atlantique, et, si nécessaire, pourvoir d'une manière autonome à sa propre défense: pour les raisons que j'indique en conclusion.

contraire leur affirmation intransigeante: celle que nous avons appelée ailleurs la politique de l'«irrédentisme idéologique» (39). Aux paroles de Schulz, déjà citées, on peut opportunément ajouter par conséquent celles de Nenni, venues quelques jours plus tard, dans son interview à *La Stampa* (40).

«Il faut louer, a dit Nenni, le courage de Brandt; mais l'accord germano-soviétique peut ressusciter les spectres du passé (Rapallo) ou peut au contraire devenir un facteur important pour la construction d'une meilleure organisation internationale, selon qu'existe ou non l'unité européenne... Tout prend un aspect différent et nouveau si finalement l'Europe politique voit le jour: elle ne peut être le satellite ni des uns ni des autres et peut devenir au contraire un facteur important de collaboration avec les uns et les autres».

Quel dommage que les hommes politiques se contentent de dire ces choses. Exprimer des espérances ne signifie pas faire de la politique (41).

A Strasbourg n'ont pas manqué non plus ceux qui ont su dénoncer avec clarté l'équivoque et la mystifi-

(39) Dans *Comuni d'Europa* de mai 1963 et, plus récemment, dans le numéro 48 des *Problèmes de l'Europe* et, plus longuement, dans la XXVII^e partie («L'Europe dans le monde») de mon *Pour un renouvellement de l'action fédéraliste* (Rome, 1966).

(40) A. LEVI, «Nenni sulla crisi: l'Europa non c'è», *La Stampa*, 6 septembre 1970, p. 1 et 2.

(41) Et ce n'est pas de la politique, mais du *wishful thinking* — notons-le en passant — même l'attitude de ces européistes d'appellation contrôlée, comme Emanuele Gazzo — qui est aussi un critique sévère du traité —, lesquels ne savent pas indiquer, comme antidote, sinon une vague politique européenne — parce qu'ils ne savent pas voir un centimètre plus loin que les perspectives communautaires (élargissement, politique commerciale commune, une quelconque union politique), et ne se rendent pas compte que seul un changement radical et qualitatif pourrait rendre vie au mouvement d'intégration, désormais en voie de décadence rapide. En ce sens, nous ne dirons pas que le traité Bonn-Moscou tue, mais qu'il contribue à tuer un homme mort. (Et, s'il continue à être ce qu'il est, jamais assez mort: une équivoque de moins!). (Voir les pénétrantes critiques que Gazzo a adressées au traité Bonn-Moscou dans la revue romaine *L'Europa* du 15 septembre 1970 (p. 31-41), ainsi que dans son agence *Europe*, de Bruxelles, des 8 et 10 septembre 1970).

cation que nous avons qualifiée de «devillersienne»; M. Amrehn a dit par exemple:

« Quand on parle d'autodétermination, de respect de la souveraineté, de non-interférence etc., on entend souvent par de telles paroles, à l'Est et à l'Ouest, des choses complètement différentes. Prenez par exemple la 'normalisation': nous entendons par là le désir de dépasser les frontières, d'éliminer les murs et de mettre les hommes ensemble; ceux-là entendent au contraire la consolidation d'une situation qui a été créée par la violence ».

C'est l'équivoque où même la résolution finale approuvée par l'Assemblée consultative, au terme du débat cité de septembre, reste empêtrée, quand elle conclut en « affirmant qu'il n'y a ni sécurité ni paix durable si elles ne sont pas fondées sur le respect universel de l'égalité souveraine, de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de chaque Etat . . . »

Ce sont justement les principes que les fédéralistes combattent, au nom de celui de l'interdépendance fédérale: sans lui — comme j'ai cherché à le montrer plus longuement dans l'article cité sur la Tchécoslovaquie, que je rappelle ici à dessein (42) — il n'est pas possible de s'opposer à la doctrine Brejnev, sinon en paroles. Et c'est essentiellement pourquoi — c'est un point tout à fait essentiel de la conception fédéraliste — en présence de souverainetés nominales d'Etats à dimensions trop limitées, et qui ne sont bons qu'à recréer la balkanisation de l'Europe, cette doctrine, le condominium des deux grands sur les deux moitiés de notre continent qui leur sont respectivement échues, et la même application rigide du principe de la souveraineté limitée, sont encore le moindre mal, parce qu'elles remplissent alors une utile fonction d'ordre international sur des groupes de peuples incapables autrement de coexister pacifiquement. Ce qu'il faut comprendre comme une confirmation ulté-

(42) *Comuni d'Europa*, octobre 1968.

rieure de notre thèse de l'«adiaphorie», du caractère d'«antinomies statiques», aurait-on envie de dire avec Kant, des deux thèses opposées en présence. Une fois que on a admis tout cela, comment ne pas donner raison aussi aux critiques strasbourgeois les plus impitoyables du traité, comme Margue et Hofer, déjà cités, quand ils affirment que celui qui ne mentionne pas explicitement — en approuvant le traité germano-soviétique — la doctrine Brejnev, pour la repousser — mais pour la repousser, ils se gardent bien d'ajouter, sur la base des considérations énoncées en dernier, et de quel point de vue — a déjà oublié la Tchécoslovaquie avec la même rapidité que fut oubliée la Hongrie à son époque, et a déjà, idéologiquement, capitulé, malgré les belles paroles? Et que pourra-t-il se dire de la conférence projetée pour la sécurité européenne, s'il fait preuve, comme il est certain, de la même «réticence»?

Comme l'a dit le ministre britannique des affaires étrangères sortant, le travailliste Stewart, paraphrasant une phrase, autrefois si courageuse, de Czernetz, «il ne pourra y avoir de sécurité en Europe tant que la doctrine Brejnev restera debout»: cette doctrine, a-t-il ajouté, suivant laquelle, «tout en tentant d'aimer ses ennemis, on se réserve le droit d'envahir ses alliés». Mais ces paroles restent vides, si l'on n'étudie pas sérieusement à quelles conditions cette doctrine pourrait être dépassée — et si l'on n'agit pas activement pour les réaliser. Et personne dans nos classes dirigeantes ne dit se fixer une telle tâche. Qui même y pense vaguement?

«La paix et la liberté sont indivisibles — mais, cela déjà n'est plus désormais qu'un cliché, a dit Mr. Dodds-Parker, conservateur britannique: tirant, sans le vouloir, toute la morale — on ne peut plus lugubre — de ces débats aussi académiques que pusillanimes, qui ne reflètent que l'impuissance de nos hommes politiques en face de problèmes qui les dépassent, fiévreusement à la recherche de solutions de rechange qu'il n'est pas possible

de trouver (et que, par ailleurs, ils ne veulent pas trouver): *both are worse*.

IX - *La politique extérieure de la Fédération européenne.*

Recueillons, pour terminer, les *disiecta membra* de nos considérations sur la position fédéraliste correcte au sujet des rapports avec l'U.R.S.S. et avec l'Europe orientale.

L'équilibre de la terreur a fait de l'Union soviétique et des Etats-Unis deux super-puissances à intérêts convergeant progressivement; l'Europe, plus que jamais réduite à une simple expression géographique, est la victime immédiate et directe de leur alliance *de facto* de plus en plus étroite. Dans cette situation, le pacte Atlantique et le pacte de Varsovie ne sont désormais que des instruments qui assurent les hégémonies respectivement américaine et russe sur la partie de notre continent que le sort des armes leur a assignée, et le mirage de la «participation» (le prétendu *sharing*) à la stratégie nucléaire de la puissance hégémonique n'est que le moyen de mieux perpétuer la pleine sujétion de nos pays.

L'Europe fédérale devra par conséquent dénoncer le pacte Atlantique (et pas seulement l'O.T.A.N.), non pas en fonction d'un étroit néo-nationalisme européen de type gaulliste, mais bien pour proclamer provisoirement — pour une décennie — son désarmement unilatéral et total, en offrant à l'U.R.S.S. de rendre cet état de choses définitif et de renoncer à toute revendication à l'Est, en échange d'une dissolution du pacte de Varsovie, d'un retrait des troupes soviétiques des pays satellites, d'une non-intrusion dans les affaires intérieures de ceux-ci, d'une libéralisation de leurs régimes: dans la conviction que sa sécurité (de l'Europe fédérale) ne dépendra pas de ses forces, ou des pactes conclus par elle et de la contribution qu'elle donnera ou non à sa propre défense, mais de l'intérêt américain objectif —

tout à fait indépendant des faits — au statu quo et à la non-extension de l'empire soviétique.

Certes, une politique de rechange est nécessaire, au cas où l'U.R.S.S. refuserait: nous le verrons sous peu. Mais en attendant il est bon de dire tout de suite qu'une politique au moins initiale de désarmement unilatéral est indispensable pour que l'Europe fédérale puisse mettre en œuvre une politique grandiose, qui engage toutes ses ressources dans un plan décennal pour vaincre la faim, la misère et l'ignorance dans le monde sous-développé.

Au bout d'une décennie, la politique de rechange dont je parlais sera un réarmement même atomique de l'Europe, et la proclamation d'un irrédentisme idéologique à l'égard des peuples de l'Est européen, c'est-à-dire la revendication de leur droit de se prononcer librement sur leur volonté ou non d'adhérer à la Fédération européenne comme moyen pour récupérer leur liberté perdue (droit d'autodécision «fédérale»).

Précisons ce concept, qui me semble décisif.

L'Europe fédérale ne devrait pas, à la limite, revendiquer un seul pouce des territoires annexés par l'U.R.S.S. (ou annexés par les autres satellites sous la contrainte russe), sur la base du droit impérialiste du plus fort le plus bourgeois, imposé sous Staline. Mais elle devrait revendiquer beaucoup plus que cela, quelque chose surtout de bien plus révolutionnaire: la liberté, un «printemps tchécoslovaque» pour tous les satellites, et leur droit de s'exprimer sur leur volonté de s'unir eux-mêmes en fédération — ou, à la limite, d'adhérer eux aussi à l'Europe fédérale — comme seul moyen pour obtenir cette liberté, en équilibrant par l'union l'écrasante puissance soviétique. (Dans cette perspective, répétons-le, la critique du révisionnisme tchécoslovaque — manifestement irréalisable dans des frontières nationales, et de plus dans une petite nation — doit être très sévère).

Ainsi ces revendications perdraient tout caractère territorial ou national (qui était le propre au contraire —

et c'est pourquoi elle a échoué — de la polémique contre l'Allemagne communiste); et elles prendraient un caractère idéologique et européen qui leur donnerait une toute autre force de pénétration et une toute autre capacité révolutionnaire.

L'Europe fédérale, disais-je plus haut, pourrait et devrait offrir, en échange, sa renonciation définitive aux armements nucléaires (43), et même une forte réduction des armements conventionnels, avec une démilitarisation totale de l'Etat membre Allemagne occidentale: et même, à la limite, elle devrait offrir la renonciation totale aussi à ces derniers armements qui, sans les armements atomiques, n'ont pas beaucoup de sens, la sécurité européenne

(43) Cela pose, à la limite, le problème: que faire — dans le cadre d'une Fédération européenne déjà réalisée — des actuels armements atomiques anglais et français?

Le problème ne semble pas de grande importance, si l'on accepte la thèse suivant laquelle l'Europe fédérée, dans sa première décennie d'existence, n'aura pas intérêt à se donner un armement atomique digne d'une grande puissance (un armement atomique non «sophistiqué», non pourvu de moyens d'acheminement adaptés, non en mesure de s'opposer valablement au premier coup de l'adversaire et incapable de lui infliger le second, étant pratiquement inutile), ni la force politique de le faire. Elle n'en aura pas la force, puisqu'elle devra — et ne pourra faire autrement — se concentrer sur la consolidation des institutions fédérales et sur la tâche absorbante qu'on exprimerait en italien en disant: «Fatta l'Europa, fare gli Europei». Elle n'y aura pas intérêt, parce que ce sera son intérêt, surtout dans ces conditions, de pratiquer cette «continuation de la politique hégémonique par d'autres moyens» qu'est l'aide massive au tiers monde dans les formes et pour les buts indiqués au texte.

Si l'on accepte tout cela; si l'on est par conséquent disposé à renoncer à un fort engagement d'armement fédéral; et si l'on tient compte, d'autre part, de l'obsolescence de plus en plus rapide de tous les instruments défensifs (ainsi que de tous les produits de la technologie moderne en général), alors il est clair que l'héritage atomique que l'Europe tiendra de la dissolution, dans l'armée fédérale, des armées anglaise et française n'aura pas grande valeur, et donc que le problème qui ainsi sera posé aura peu d'importance, comme on disait: sa solution, de toute façon, paraît pour ainsi dire obligée: ne pas aller jusqu'à détruire matériellement ce qui existe, mais le mettre au réfrigérateur, en restant conscient de son utilité décroissante et de la possibilité, également décroissante, de l'utiliser: en le modernisant modérément, si jamais on n'avait pas la cohérence rigoureuse (c'est-à-dire la force politique) de réaliser sans hésitations le programme indiqué plus haut.

restant de toute façon dans ce cas entièrement et seulement dépendante, il est bon de le répéter, de l'intérêt des deux grands, et en particulier de l'Amérique, au maintien du statu quo.

Pourtant, si l'Union soviétique ne cédait pas, l'Europe fédérale, après une décennie de vie et de consolidation des institutions fédérales, devrait reprendre sa pleine liberté dans le domaine des armements. Il est probable que cette menace, d'un côté, et la force attractive que l'existence d'une Europe unie exercerait sur les satellites, de l'autre, inciteraient l'Union soviétique à accepter, surtout en présence d'une pression ou d'une menace constante ou croissante de la Chine. Mais, si elle n'acceptait pas, cette politique de rechange devrait être mise en pratique avec cohérence.

Pour qu'elle soit efficace, trois autres principes, non moins essentiels, devraient être respectés, outre celui, expliqué plus haut, de l'irrédentisme idéologique:

1) celui de l'«intransigence idéologique» (*chiaritas incipit ab ego*): l'Europe fédérale n'aura pas le droit moral — la «crédibilité» — de revendiquer des systèmes politiques moins antilibéraux à l'Est, si elle n'a pas pour son compte réalisé, à l'Ouest, et l'élimination de régimes au moins tout aussi injustes (Espagne, Portugal, Grèce), et un véritable renouvellement des pâles démocraties nationales actuelles; si elle ne prend pas une attitude cohérente avec cette politique intérieure européenne aussi dans toutes les questions internationales (le Viet-nam, le Biafra ou l'Amérique latine) et pas seulement à l'égard de l'Europe orientale;

2) celui de l'«Europe fédérale comme facteur d'équilibre mondial», en ce sens que son objectif central devra être la présentation de son union comme modèle non seulement pour les pays satellites, mais pour des unions subcontinentales ou continentales aussi dans le

reste du monde, comme solution de rechange à l'hégémonie des deux grands et come étape intermédiaire nécessaire vers la fédération mondiale, en accompagnant cette politique d'une aide massive, et dans la mesure du possible conditionnée dans ce sens, aux pays sous-développées: et une telle action de contestation du monopole actuel de la «Sainte-Alliance» américano-russe ne pourra pas, précisément, ne pas troubler profondément l'équilibre actuel et le statu quo actuel (d'où, dans cette perspective, la nécessité d'un appui résolu à la Chine, puissance elle aussi intéressée à la rupture de l'équilibre);

3) celui de l'«indépendance continentale» (*l'Europe aux Européens*), qui n'est rien d'autre, lui aussi, qu'une application du premier et affirme que l'Europe pourra être crédible (et par conséquent efficace) dans sa revendication de la liberté des satellites à l'égard de la sujétion russe, comme moyen pour se donner des régimes de leur libre choix, seulement si elle sait réaliser effectivement sa propre indépendance à l'égard des Etats-Unis et de leur hégémonie militaire et économique (j'estime toujours pleinement valable à ce propos ce que j'ai écrit dans mon opuscule *Doit-on renouveler le pacte Atlantique?*, puisque j'y expose l'autre face, «anti-américaine» — si l'on veut, très improprement, la qualifier ainsi — de la politique extérieure de la Fédération européenne (44), non moins essentielle que celle — que je qualifierai tout aussi improprement d'«antisoviétique» — sur laquelle je m'arrête ici, et de la face sinophile, sur laquelle j'ai insisté ailleurs).

Cette position, de toute façon, est la seule position fédéraliste correcte du «problème oriental» — qui ne

(44) *Si deve rinnovare il Patto atlantico?*, Rome, éd. «Comuni d'Europa», 1967, 72 pages.

peut pas et ne doit pas être vu, dans cette perspective, comme un problème spécifiquement allemand, mais comme concernant dans une égale mesure tous les satellites. Et en face, les positions nationales — de Brandt ou de Strauss — nous semblent également éloignées de la position fédéraliste, et également insatisfaisantes; et pour cette raison, précisément, comme on disait, «adiaphoriques».

X - *Quelques citations en guise de bibliographie.*

«L'Europe a besoin de l'unité politique, non pas sous les Etats-Unis, mais grâce à l'union de ses Etats, et c'est en quoi réside le seul moyen de maintenir l'équilibre du continent. Autrement, la doctrine Brejnev a déjà posé les prémisses idéologiques pour que la stratégie soviétique passe de la phase de la consolidation à une nouvelle phase expansionniste.»
(H. SCHMIDT, «The Brezhnev Doctrine», *The Atlantic Community Quarterly*, été 1969).

Les citations qui suivent ont été recueillies en reconnaissant non seulement que l'Allemagne devait d'une façon ou d'une autre sortir de l'impasse où elle se trouvait avec sa politique orientale; mais aussi que le traité du 12 août a été probablement, dans les circonstances actuelles, ce qu'elle pouvait obtenir de mieux (en l'absence de l'Europe, il est difficile d'imaginer quelque chose d'autre, et de plus positif). Partant de ces présupposés, lesdites citations ont été choisies précisément dans le propos de montrer que ce mieux — suivant l'expression citée du leader libéral britannique — est vraiment «mieux».

Perplexité . . .

« Le traité en soi modifie très peu le visage de l'Europe, mais il peut permettre divers autres pas dans le même sens ». (Dans lequel?).

The Times, 11 août 1970.

. . . espérances . . .

« La politique de la République fédérale d'Allemagne vers l'Est n'est pas statique, mais dynamique: le non-recours à la force est un premier pas sur un long chemin qui devra, à travers un meilleur système de sécurité en Europe, conduire à un ordre pacifique de tout le continent où le droit des hommes et des peuples à la langue, à la culture et à la patrie pourra se réaliser suivant le principe d'autodécision ».

« Douze directives de la politique de non-recours à la force », *Bulletin de l'Office de presse et d'information du Gouvernement fédéral*, 13 août 1970, p. 231.

(Dans un sens peu différent, *Der Spiegel*, 10 août 1970).

. . . et réalité: les véritables objectifs soviétiques

« En demandant à la République fédérale d'Allemagne une renonciation à l'usage de la force, l'U.R.S.S. veut en réalité une renonciation au but même de la politique allemande: renonciation non seulement à l'usage de la force, mais à la poursuite même de toute modification du statu quo, sans quoi la renonciation à la force ne serait que déclamation académique ».

H. BECHTOLDT, « Gewalt-Verzicht und Ziel-Verzicht » (Renonciation à la force et renonciation aussi aux objectifs), *Aussenpolitik*, juillet 1970, p. 389-392.

« L'essentiel, dans le traité, est pour les Soviétiques la reconnaissance du statu quo par la République fédérale, et par là la consolidation de celui-ci et donc la consolidation de la position soviétique dans le bloc oriental ».

N. BENCKISER, « Mehr als Gewaltverzicht », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 13 août 1970, p. 1. Dans le même sens, *Frankfurter Neue Presse*, 27 juillet 1970, reproduit dans *La Tribune d'Allemagne*, 14 août 1970.

« Les espérances et les attentes ne sont pas des faits politiques. Le traité permet à l'U.R.S.S. d'obtenir la reconnaissance de sa position hégémonique en Europe orientale, une couverture derrière elle dans son affrontement avec la Chine, des avantages

économiques qui apparaissent supérieurs à ceux que pourra obtenir la République fédérale d'Allemagne. Cette dernière doit se contenter d'espérances indéfinies et incertaines ».

A.C., « Der Meilestein von Moskau », *Neue Zürcher Zeitung*, 16 août 1970. Dans le même sens, D. Cycons dans *Die Welt*.

« Ce que les Russes attendent du traité, on le voit par exemple dans les commentaires de Chukov, rédacteur de la Pravda: le Kremlin tend à une 'Grande Europe' qui serait le renversement du plan de de Gaulle, conçue sous hégémonie soviétique: un projet d'Eurasie, à la place de la Communauté atlantique ».

« Eurasien gegen atlantische Gemeinschaft », *Neue Zürcher Zeitung*, 14 août 1970, p. 5.

« Rien n'est plus apte à faire marcher droit les Polonais, les Tchèques ou les Allemands de l'Est que de savoir que Moscou traite en termes amicaux avec Bonn par-dessus leurs têtes. Et cela, évidemment, sans renoncer à ressortir une Allemagne 'revanche' toutes les fois que cela paraît opportun ».

E. CRANKSHAW, « Where Khrushchev left off », *The Observer*, 23 août 1970, p. 6.

« Tous les chemins vers l'Est passent par Moscou ». *New Statesman*, 21 août 1970.

« Si l'Union soviétique réussit à obtenir une reconnaissance internationale définitive de la division de l'Allemagne, cela signifiera une modification substantielle du statu quo, puisque son hégémonie acquerra ainsi les caractères de la légalité, et cela lui permettra très facilement de consolider les liens économiques et politiques de l'Europe orientale, de combattre les tentatives visant au dépassement de la division des deux Europes et de désagréger l'Europe occidentale grâce à la stratégie offensive de la coexistence ».

B. MEISSNER, « Sowjetunion und die kollektive Sicherheit », *Aussenpolitik*, juillet 1970, p. 393-405.

« Par ce traité [...], la Russie soviétique renforce son autorité sur ses satellites et par conséquent son opposition aux tendances libérales qui s'y manifestent.

Elle assure ses arrières européens en prévision d'un éventuel conflit avec la Chine (45) [. . .].

(45) Dans le même sens, *L'Aurore*, 14 août 1970.

... l'objectif constant de la politique soviétique est et restera la destruction des communautés européenne et atlantique...

Elle n'y parviendra pas avec l'Allemagne actuelle, mais le danger pourrait prendre corps du fait de la lenteur des réalisations européennes ».

Le Figaro, 13 août 1970.

Illusions...

En aucune façon, on ne peut considérer le traité du 12 août comme un autre pas en avant sur la voie d'une neutralisation et, comme il a été dit, d'une finlandisation de l'Europe, solution qui est exclue par tous.

(Affirmation répétée plusieurs fois par la presse et par les cercles gouvernementaux allemands).

... et faits

« L'avenir de l'Europe comme *grande Finlande* semble maintenant plus acceptable aussi bien pour les Américains que pour les Européens, qu'il y a dix ans: au fond, la Finlande est un endroit où l'on vit assez bien ».

New Statesman, 21 août 1970.

« Probablement, l'Europe occidentale constituera, dans la politique mondiale de demain, une entité neutre, une sorte de grande Suisse, sans responsabilité extérieure ».

G. F. KENNAN, « Amerikas Rückzug auf sich selbst », *Die Zeit*, 9 octobre 1970.

Seulement extérieure? Écoutons Karjalainen, qui doit s'y entendre:

« Il est évident que la solution des problèmes importants, comme ceux de la sécurité européenne, dépend des grandes puissances. Les petits pays ne peuvent résoudre eux-mêmes les problèmes internationaux ».

A. KARJALAINEN, ministre des Affaires étrangères finlandais, dans un article sur la « Conférence pour les questions de la sécurité européenne », écrit pour *La Vie internationale* - revue soviétique en français et en anglais, destinée à être diffusée *in partibus infidelium* - de septembre 1969.

« Du côté de chez Swann: la « Ostpolitik » vue de Washington... »

« Avant tout, il y a la crainte américaine qu'une réduction drastique du 'danger soviétique' puisse avoir des répercussions négatives sur la cohésion du système occidental. En effet, si se

crée justement au point qui a traditionnellement été celui de plus grande friction entre les deux blocs une situation de détente relative, n'est-il pas possible de s'attendre, se demande-t-on à Washington, à une multiplication des poussées désagrégatrices déjà présentes dans le monde atlantique? [...]. Qu'aujourd'hui, après s'être lamentée pendant des années sur les obstacles qu'Adenauer opposait au dialogue de la détente avec l'U.R.S.S., la Maison Blanche regarde avec une certaine défiance les initiatives d'ouverture à l'Est des ses successeurs, ne doit donc pas surprendre ».

A. GAMBINO, « La Ostpolitik e le due superpotenze », *L'Espresso*, 4 juillet 1971.

... et de Moscou

« Après avoir mis un terme, par la répression en Tchécoslovaquie, à la période historique où son empire d'Europe orientale était encore secoué par des mouvements destructifs et objet de contestation, l'Union soviétique, à partir de sa nouvelle plateforme de sécurité, a commencé une stratégie de mouvement. [...] Son but est la création d'un climat de détente suffisant pour permettre, d'un côté, le développement de cette collaboration économique, technologique (et même monétaire) avec l'Occident, indispensable pour une véritable modernisation du système productif soviétique, et, de l'autre, l'éloignement progressif des Etats-Unis et de l'Europe » [pour tendre ensuite à un rapprochement progressif des Etats européens et de la Russie].

A. GAMBINO, *ibid.*

Pseudo - « Realpolitik » à l'Est...

« Ce sont les coups de feu sur l'Oussouri qui ont donné la première impulsion dans le sens de la nouvelle offensive de détente de l'U.R.S.S. »

H. PÖRZGEN, « Warum Moskau den Vertrag wollte », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 11 août 1970, p. 1.

... et à l'Ouest:...

« La chute de Dubcek a été la condition nécessaire pour le voyage de Brandt ».

New Statesman, 21 août 1970.

... pseudo - « Realpolitik » « tout court »...

« Tout paraît donc justifier le propos de M. Michel Debré, qui avait tant choqué à l'époque, sur l'« incident de parcours » que constituait, selon lui, l'intervention à Prague

[...] Mais l'accord aurait été impossible si, à Moscou, on n'avait pas été disposé à le faire payer par un autre: en l'espèce M. Ulbricht ».

A. FONTAINE, « Le troisième stade de la coexistence », *Le Monde*, 13 août 1970, p. 1-3.

... et « Realpolitik » vraie

« Il était important pour l'Union soviétique de démontrer maintenant que tout accord entre l'Occident et l'Est passe par Moscou: maintenant, c'est-à-dire après les événements de Prague, parce que cela consolide la cohésion de l'empire soviétique, objectif numéro un de la politique de Moscou ».

E. GAZZO, « Traité germano-soviétique et Europe », *Agence Europe*, 8-9 et 10 septembre 1970; E. GAZZO, « Bonn-Moscou: lumières et ombres », *L'Europa*, 15 septembre 1970, p. 31-41.

Commentaires désintéressés

« Quel succès pour la politique que l'Union soviétique n'a cessé de mener en faveur de la sécurité des peuples, pour la politique que notre propre Parti Communiste a préconisée inlassablement tout au long de ces années, pour toutes les forces de paix qui voient aujourd'hui reconnu le bien-fondé de leurs exigences! »

J. KANAPA, « Un grand succès », *L'Humanité*, 13 août 1970.

« Désormais, un des problèmes centraux de la politique européenne sera la reconnaissance de la République démocratique allemande ».

S. SEGRE, « Respiro europeo », *L'Unità*, 13 août 1970, p. 1.

« L'impression qu'on retire du comportement italien sur ce problème est non seulement celle d'un retard politique, mais aussi d'un retard culturel et historique dans la compréhension de la portée de ce qui est en train de se passer de nouveau sur notre continent ».

S. SEGRE, « Finito il dopoguerra col trattato Mosca-Bonn », *Rinascita*, 21 août 1970, p. 7-8. Dans le même sens: ULISSE, « Il fatto nuovo e l'Italia », *Vie nuove*, 13 août 1970.

Le gaullisme allemand: les causes...

« Un des motifs psychologiques du traité est la déception et la défiance et le choc subis par Brandt en raison du fait qu'après neuf ans les alliés toléraient encore le mur de Berlin:

de cette déception, et de la peur de la fin de l'hégémonie américaine, naît une nouvelle politique allemande où les imaginations et les illusions remplacent la réalité ».

H. KREMP, « Politik als Wille und Vorstellung » (Politique comme volonté et représentation), *Die Welt*, 13 août 1970, p. 4.

« Abandonné par ses alliés, le gouvernement de Bonn ne pouvait plus espérer atteindre ses objectifs nationaux. On ne pouvait ajourner indéfiniment le choix entre le mythe et la réalité. Il n'est pas inutile de rappeler que Brandt était un des rares hommes politiques de l'Allemagne fédérale qui approuvaient la politique du général de Gaulle à l'égard de l'U.R.S.S. ».

H. ABOSCH, « Après la signature à Moscou: les Allemands de l'Ouest ont le sentiment d'accéder à l'âge adulte en politique internationale », cité dans le *Bulletin* cité de l'office de presse et d'information du gouvernement fédéral.

« Brandt a pris acte du fait que la politique des Occidentaux consistait à attendre la désagrégation de l'empire soviétique sans rien faire pour la favoriser, et à offrir des hommages verbaux à l'unification allemande seulement parce qu'ils sont convaincus qu'elle est irréalisable ».

R. RUTHERFORD, « Brandt looks east », *Spectator*, 24 janvier 1970, p. 101-2.

et les effets...

« L'unification politique de l'Europe risque d'être gravement appesantie par les développements de la *Ostpolitik*. On peut mesurer ainsi l'inconséquence d'un Couve de Murville ou d'un Debré acharnés contre l'intégration européenne au nom du nationalisme, et maintenant payés de la même monnaie. Si la République fédérale d'Allemagne vole de ses propres ailes, ne lui a-t-on pas dit de le faire? N'a-t-on pas sollicité, en 1962, ses qualités de grande nation, au lieu de la pousser vers les voies supérieures auxquelles pensait Robert Schuman? ».

Combat, 14 août 1970.

«[...] la thèse maintenue par les chrétiens-sociaux — la revendication d'élections libres en vue de la réunification allemande — se traduisait en fait par l'immobilisme [...]; tant que le gouvernement de Bonn maintenait cette attitude, il se privait lui-même de toute liberté d'action [...].

[...] Les dirigeants de Bonn ont le sentiment que pour la première fois depuis 1945 ils prennent une initiative de grande envergure en Europe, non sans consulter leurs alliés, mais sans attendre ou suivre leurs directives. Le traité signé par Moscou et

Bonn, consacre la rentrée de la République fédérale parmi les acteurs autonomes de la politique mondiale [...].

Pourquoi [...] le gouvernement Brandt éprouve-t-il un sentiment de victoire au moment même où la diplomatie de Moscou atteint l'objectif qu'elle s'est fixé depuis une vingtaine d'années? »

R. ARON, « La nouvelle Europe », *Le Figaro*, 11 août 1970, p. 1 et 3.

...avec la morale correspondante

« La France a prêché la détente entre l'Occident et l'Orient. Brandt l'a mise en pratique ».

B. LAVERGNE, « L'Allemagne fédérale combat résolument la France », *L'Année politique et économique*, mai 1970, p. 107-113.

« Brandt a réussi où de Gaulle a échoué ».

G. TRAMAROLLO, « Europa e Ostpolitik », *Scuole d'Europa*, sept.-oct. 1970, p. 2.

« Il y a beaucoup de différences entre la politique orientale de de Gaulle et la Ostpolitik de Brandt; mais la principale pourra être que Brandt réussit où de Gaulle a échoué: pour ce dernier, la détente franco-soviétique n'était qu'un geste limité de prestige; un accord avec l'Allemagne a au contraire pour les Soviétiques une importance particulière, politique et économique, et les quatre heures du colloque entre Brejnev et Brandt peuvent avoir eu plus de signification que toutes les chevauchées sibériennes du général ».

« Willy de Gaulle », *New Statesman*, 21 août 1970, p. 193-194. (Dans le même sens S. FENOALTEA, « La Germania e l'Europa », *La Nazione*, 1^{er} septembre 1970).

Buts: vrais et faux

« La République fédérale d'Allemagne renonce à la force. Mais qui peut croire qu'un Etat qui a renoncé aux armes atomiques attaquerait la Russie? Cette dernière renonce à son droit d'intervention en Allemagne: mais qui ignore qu'une telle intervention constituerait un *casus belli* et conduirait à l'intervention des Etats-Unis? Le traité enfonce donc une porte ouverte: et il est facile de prévoir que si l'équilibre actuel se modifie, le traité aussi sera modifié ».

Les Echos, 12 août 1970.

« On ne doit pas oublier que le prétendu pacte Hitler-Staline d'août 1939 constituait aussi à sa manière un 'pacte de renonciation concrète à l'usage de la force' entre les parties ».

TH. OPPERMAN, « Die Gewaltverzichtposition der B.R.D », *Aussenpolitik*, août 1970, p. 453-469.

« *Les avantages et les désavantages* » (46):
ceux qui raisonnent avec les jambes...

« Le solde s'établit en faveur de l'Allemagne, à qui le traité ouvre la voie d'une collaboration commerciale, et qui, par l'effet du traité, acquiert une grande liberté de manœuvre ».

A. GUERRIERO, « I veri motivi », *Corriere della Sera*, 12 août 1970.

...ceux qui raisonnent avec la tête...

« Les Soviétiques ont tiré les plus grands avantages de l'opération. Après avoir obtenu la garantie du statu quo, l'U.R.S.S. peut se battre avec plus de succès pour une conférence pour la sécurité européenne, qui servirait à faire approuver par tous les Etats européens la nouvelle situation géopolitique du continent et aurait donc le même effet pratique qu'un traité de paix, et permettrait par-dessus le marché à Moscou de tourner une bonne fois la page tchécoslovaque ».

B. FERON, « L'U.R.S.S. s'est assurée des avantages substantiels », *Le Monde diplomatique*, septembre 1970, p. 3. (Voir aussi les extraits de la *Neue Zürcher Zeitung* cités au début).

...et ceux qui raisonnent à la fois avec la tête et avec les jambes

« Le seul but de la conférence pour la sécurité européenne serait de ratifier le statu quo sur le continent, en offrant par-dessus le marché un certain nombre d'avantages économiques aux pays de l'Europe de l'Est. C'est pourquoi les Etats occidentaux doivent éviter une reconnaissance implicite de la doctrine Brejnev sans pour autant en exiger la dénonciation ».

SIEGLERSCHMIDT, *La politique Est-Ouest et la conférence sur la sécurité européenne*, rapport à l'Assemblée de l'U.E.O.,

(46) Titre d'un article du général Béthouard, dans le *Figaro* du 13 août 1970, p. 1.

session de novembre 1970, doc. 525. Puisque seule cette dénonciation pourrait obtenir cet effet, même ici le résultat certain sera justement cette reconnaissance implicite.

Les aspects économiques du traité: les objectifs allemands...

« Pour obtenir de nouveaux débouchés à l'Est pour ses industries et des contreparties politiques, le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest est prêt à mettre en cause les dogmes sur le respect desquels avait été formée l'opinion publique de la République fédérale » (47).

A. FERREUX, « Les contradictions de la 'nouvelle politique orientale' de la République fédérale d'Allemagne », *Cahiers du communisme*, juillet-août 1970.

« Faute d'avoir su faire à temps une Europe digne de ce nom, la France et la République fédérale sont maintenant concurrentes sur le marché est-européen ».

A. FONTAINE, « La peur de la paix », *Le Monde*, 19 août 1970, p. 1-2. (L'auteur a été l'un de ceux qui se sont battus de la façon la plus décidée, au temps de la C.E.D., pour que l'Europe ne soit pas faite).

« L'argument suivant lequel le traité ouvrira la voie à un large accroissement du commerce entre les deux moitiés de l'Europe est absolument faux [...] Naturellement, les pays communistes ont sérieusement besoin d'obtenir plus de machines-outils occidentales et plus de technologie occidentale. Mais, à moins qu'ils puissent équilibrer leurs importations de ces biens par des exportations de biens que l'Ouest désire acheter, ils demandent en réalité de l'aide, pas du commerce ».

« Our friendly neighbourhood Russia », *The Economist*, 15 août 1970, p. 9-10.

(47) Voir à ce propos l'interview accordée au journal *Die Welt* par le président de la Fédération de l'Industrie allemande, Otto Wolf von Amerongen le 12 août 1970 (article « Moskau braucht komplette Fabriken aus dem Westen », p. 3), ainsi que V. BRUNELLI, « Bonn aspira a diventare il portavoce di Mosca nel MEC », *Il Corriere della Sera*, 16 août 1970, p. 1 et 2. (Dans le sous-titre: « L'échec du plan soviétique à l'origine du tournant diplomatique de l'U.R.S.S. », tendant — précise-t-on dans le texte — « à obtenir des crédits et des produits allemands occidentaux »).

« Les échanges entre Bonn et tous les pays de l'Est, y compris la Chine, constituent quelques 5% du total du commerce extérieur de l'Allemagne occidentale. Il est possible d'augmenter [ce pourcentage] et peut-être même de [le] doubler ».

H. DE KERGOLAY, « Kossyguine à Brandt: nous avons confiance en vous », *Le Figaro*, 18 août 1970.

... et les objectifs soviétiques...

« Dans le rapport Brejnev, la crise de l'économie d'Etat soviétique est apparue en termes dramatiques, faisant presque écho à la déclaration d'échec que Fidel Castro avait faite à Cuba. Mais Cuba est un moucheron, l'Union soviétique est la deuxième puissance du globe. Brejnev a dénoncé sans demi-mots l'échec du collectivisme: l'"homo sovieticus" que le système devait avoir formé sans intérêts individuels s'est révélé, dans son irréductible humanité, désintéressé ou hostile à l'agriculture collectivisée et à l'industrie étatisée.

Brejnev a dénoncé les minimums de productivité, les gaspillages terribles, l'inertie des travailleurs. Conclusion: l'U.R.S.S., bien qu'elle soit très riche en ressources naturelles, a besoin de la technique et de l'initiative occidentale et ne pouvait évidemment la demander qu'à l'Allemagne, géant sans puissance politique [...] Sa puissance [de l'U.R.S.S.] lui a permis de rétablir l'ordre à Prague, mais les dirigeants du Kremlin savent que l'existence d'un sous-développement économique pourrait encourager de nouvelles rébellions et ne lui permettrait pas de tenir à la longue le rôle de superpuissance. Ils cherchent donc à l'Occident cette aide économique et technologique qui permettra d'"augmenter le flux de ressources des industries civiles" — investissement et consommation — 'sans pour autant diminuer celui des industries de guerre' ».

G. TRAMAROLLO, « Europa e Ostpolitik », *Evoluzione europea*, février 1971.

... avec la morale correspondante

« Si c'est le manque de puissance économique qui a poussé la Russie à chercher un répit, il n'y a pas de raison particulière de croire que le répit survivra au rétablissement de la puissance économique ».

The Economist, 15 août 1970, p. 9-10.

L'interprétation du traité du point de vue européiste . . .

« Même si le pouvoir soviétique se renforce à brève échéance, le pacte sera utile à l'Europe, à la paix et enfin aux forces révisionnistes de l'Est elles-mêmes. Tout cela, pourtant, pourvu que soient remplies quelques conditions essentielles: que l'Occident, cependant, ne s'affaiblisse pas; que son progrès social et économique continue; que les alliances tiennent bon; que l'unification européenne aille de l'avant; que la *Ostpolitik* ne devienne pas une solution de rechange à la politique occidentale de l'Allemagne; que les Américains ne se retirent pas de l'Europe ».

A. LEVI, *La Stampa*, 15 août et 6 et 11 septembre 1970.

. . . et sa valeur effective

« La signature du pacte avec Bonn, l'offre d'un pacte aussi retentissant à la France, l'acquisition de Pompidou et de Brandt au projet de conférence sur la sécurité européenne, rentrent dans la logique d'une stratégie tendant à faire apparaître d'un côté superflue, dans un climat d'apparente normalisation, la présence militaire américaine sur le continent et à empêcher de l'autre la formation d'une Europe occidentale politiquement unie et militairement forte ».

E. BETTIZA, « La strategia di Mosca », *Corriere della Sera*, 22 octobre 1970.

« La tutelle américaine sur une Europe occidentale fragmentée représente aux yeux de l'actuelle équipe dirigeante soviétique une alternative politique moins mauvaise qu'une Europe occidentale unie et indépendante.

C'est pourquoi il nous semble inévitable [...] que le Kremlin joue la carte allemande contre la Communauté ».

J. LUKASZEWSKI, « Le traité germano-soviétique et la Communauté européenne », *Le Monde*, 2-3 octobre 1970.

« Il est évidemment possible que, sinon le cabinet de M. Brandt, du moins, dans l'avenir, un autre gouvernement à Bonn profite de la situation acquise pour chercher à pratiquer un jeu de bascule, de surenchères entre l'Est et l'Ouest ».

JACQUES M.-J. OGLIASTRO, « Dimension nouvelle », *Le Figaro*, 8-9 août 1970, p. 8-9.

« Après la crise monétaire de novembre 1968, il était clair que la balance du pouvoir en Europe occidentale penchait désor-

mais du côté de l'Allemagne et non plus du côté de la France, et que des négociations directes avec la première auraient par conséquent offert à l'Union soviétique les meilleures perspectives pour chercher à diviser l'Occident, attiser la rivalité franco-allemande et désagréger la C.E.E. [...]. Le chancelier Brandt a cherché à faire apparaître qu'il entendait, parallèlement à ses pas vers l'Est, renforcer la solidarité occidentale; malheureusement ces deux aspects de sa politique occidentale ne semblent pas se combiner convenablement [...] même si les effets immédiats de sa *Ostpolitik*, sont, pour l'instant, tous positifs ».

N. HEATHCOTE, « Brandt's *Ostpolitik* and Western Institutions », *World Today*, août 1970, p. 334-343.

« Le problème de la compatibilité de la *Ostpolitik* avec la solidarité occidentale traditionnelle se pose dès maintenant. Ce n'est pas par hasard que le sous-secrétaire Dahrendorf [devenu ensuite membre de la Commission de la C.E.E.] a accusé ouvertement aussi bien Washington que Londres de refuser le nécessaire soutien à la *Ostpolitik*, sinon de la saboter tout à fait, et que Brandt, mis au pied du mur, a admis dans sa dernière interview au *Spiegel* que les trois alliés occidentaux avaient l'air de vouloir garder plus d'un doigt à la pâte dans les affaires allemandes, à l'égal de l'U.R.S.S. ».

SOGLIAN, « Progressi e incognite della *Ostpolitik* », *Relazioni internazionali*, 9 mai 1970, p. 466-67; SOGLIAN, « Bonn e Mosca alla resa dei conti », *Relazioni internazionali*, 1^{er} août 1970, p. 755-6.

« Le moins qu'on puisse dire c'est que les deux contractants avaient absolument le désir de le signer, comptant plus sur les effets psychologiques de la signature que sur son contenu effectif.

[...] Nous n'avons aucune raison de douter de la bonne foi qui inspire les déclarations de Brandt, suivant lesquelles la *Ostpolitik* n'est qu'un élément de la politique européenne poursuivie par l'Allemagne, parfaitement compatible avec ses engagements européens [...]. Mais les mots sont une chose et les faits en sont une autre.

[...] La France gaulliste pouvait se vanter d'avoir exercé une sorte de tutelle permanente sur une Allemagne politiquement minorée [...]. Il a été démontré désormais que l'Union soviétique préférerait de loin les virtualités offertes par des relations directes avec l'Allemagne à toute médiation du côté français [...].

Il est clair qu'avec le traité du 2 août l'U.R.S.S. s'est proposée de fixer avec l'Allemagne un ensemble de relations écono-

miques telles que ce pays — et pas seulement lui — pourrait être amené à reconsidérer sa politique européenne ».

E. GAZZO, « Traité germano-soviétique et Europe », *Agence Europe*, 8, 9 et 10 septembre 1970; E. GAZZO, « Bonn-Mosca: luci e ombre », *L'Europa*, 15 septembre 1970, p. 31-41.

« Le gouvernement fédéral devra résister à ceux qui affirment qu'il faut maintenant freiner l'intégration occidentale pour rester ouverts à d'autres accords avec l'Est ». (Curieuse, mais tout aussi significative, la suite de cette phrase: « ... Mais il y a un point de rencontre entre la *Ostpolitik* et la *Westpolitik*: la conférence paneuropéenne pour la sécurité ... »).

« *Westpolitik* », *Handelsblatt*, 14 août 1970.

Notre conclusion

« On a rappelé l'esprit de Rapallo. Peut-être est-il prématuré d'en parler, mais à Vienne et à Paris, on a certainement eu un frisson: à Vienne, par expérience consommée de l'information qui vient du voisinage; à Paris, par sensibilité aiguë à tout attentat à la grandeur [...]. Même avec toutes les déclarations de loyauté occidentale, certainement sincères, de Brandt, il est évident que la *Ostpolitik* mène à tout le moins à un relâchement des liens européens. L'émancipation totale de l'Allemagne — d'une Allemagne même réunifiée, comme le laisse entrevoir la lettre accompagnant le traité — économique, politique, psychologique passe par l'Est, non plus par l'Occident. (De Gaulle en avait déjà donné un petit exemple, quoique vain, en faisant nécessairement coïncider son ouverture soviétique avec le relâchement de ses liens avec la Communauté).

[...] Evidemment le discours serait différent si un accord avait été signé entre l'Europe politiquement unie (y compris par conséquent l'Allemagne) et l'Union soviétique; les mots Europe et détente auraient une signification concrète: mais l'accord germano-soviétique est unilatéral et comme tel mène à un affaiblissement, dans le temps et dans l'espace, du processus d'intégration européenne.

Quant à la détente, elle n'est aujourd'hui qu'illusion: la détente vraie ne peut avoir lieu qu'en termes de confrontation de puissance et d'appréciation objective des risques de la rencontre. Depuis le temps d'Esopé, la détente entre le loup et l'agneau est décidément irréalisable ».

G. TRAMAROLLO, « Europa e *Ostpolitik* », *Evoluzione europea*, février 1971.

La sécurité européenne: qui en juge en dilettante ...

« Les principes à la base de la Conférence projetée pour la sécurité européenne devraient être au nombre de quatre: a) elle devrait être fondée sur le respect des principes énoncés plus haut [*qui, dans la meilleure des hypothèses, serviraient à confirmer la division de l'Europe en Etats nationaux, et, dans la pire, aussi la 'souveraineté limitée'*]; b) elle ne devrait être subordonnée à aucun préalable politique [*d'où la pire hypothèse, envisagée en dernier*]; c) elle devrait être minutieusement préparée [*avec les retards et les entraves qu'on a dits pour l'intégration européenne*]; d) tous les Etats européens, y compris les Etats neutres et non alignés, ainsi que les Etats-Unis d'Amérique et le Canada devraient pouvoir participer à la Conférence [*qui deviendrait ainsi fatalement, et ne pourrait pas ne pas devenir, une conférence américano-russe sur le dos de l'Europe, avec cette dernière, en fait, objet, et seulement apparemment protagoniste*] ».

M. BEMPORAD, rapport de politique générale à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe de septembre 1969, doc. 2640.

... qui en juge en politique ...

« Il est impossible d'imaginer un accord sur la sécurité européenne qui néglige le problème de la liberté des satellites; reconnaître qu'une situation dégradée n'est pas modifiable est une chose, considérer cette situation intolérable comme faisant partie de l'ordre des choses, y souscrire et la garantir en est une autre: en faisant ainsi, celui qui partage des principes démocratiques *would entirely forfeit his moral status*: sans considérer qu'il serait aussi stupide de donner une garantie à la tyrannie justement au moment où le régime communiste semble de moins en moins sûr parmi les pays satellites ».

LORD GLADWYN, dans le débat à l'Assemblée consultative de septembre 1969.

« Une conférence est nécessaire pour réaliser une politique, mais elle n'est pas un succédané de celle-ci; et j'ai l'impression qu'aujourd'hui beaucoup d'entre nous, désespérant de trouver une politique, se réfugent, à titre de succédané, dans la proposition d'une conférence ».

MR. CHRISTOPHER HOLLIS, voilà presque vingt ans, encore à l'Assemblée consultative, séance du 19 septembre 1953. Dans le même sens, quelques années plus tard, O. HARRIES dans l'article « Faith in the Summit », *Foreign Affairs*, octobre 1961.

« La conférence pour la sécurité européenne n'a pas de sens pour les pays de notre continent, si ne se crée pas auparavant l'interlocuteur européen unitaire valable: elle reste jusqu'alors, pour eux, *res inter alios acta* (et servirait, selon toute probabilité, non à rompre les blocs, mais au contraire à les consolider, en consolidant et en renforçant le statu quo) ».

Nous-mêmes, dans *Comuni d'Europa*, septembre 1969.

... et la morale dernière de toute l'histoire.

« De toute façon, comment l'occupation permanente de la Tchécoslovaquie — son annexion virtuelle par l'U.R.S.S. — avec le maintien de la doctrine Brejnev peut-elle être compatible avec une 'détente' dans le sens d'un progrès vers un règlement général en Europe? La vérité est que, tant que continuent de subsister ces phénomènes déplaisants il n'y aura pas de détente dans le sens d'un règlement général; il y aura seulement une continuation de l'actuelle division de l'Europe ».

Encore LORD GLADWYN, dans le discours cité, à l'Assemblée consultative, en réponse à Bemporad, septembre 1969.

« La division de l'Europe est intrinsèquement instable et, par conséquent, toute tentative de réaliser la détente sur la base d'une acceptation de cette division est vouée à l'échec ».

Z. BRZEZINSKI, « L'America e la riconciliazione est-ouest », *Affari Esteri*, janvier 1969. Cf. aussi O. DI CASOLA, « Condizioni della sicurezza dell'Europa occidentale », *ibid.*

« La 'défensive' dans la guerre froide [*c'est-à-dire dans le conflit idéologique*] est impossible [...]. Le programme minimum visant la consolidation de nos positions coïncide et ne doit pas être séparé du programme maximum visant l'effritement de celles de l'adversaire ».

R. LOWENTHAL, dans *Der Monat* et dans *Preuves* de novembre 1961.

* * *

Après que cet article a été écrit, au cours des mois qui ont suivi la signature du traité germano-soviétique, s'est déroulé en Allemagne le « grand débat » sur la *Ostpolitik*, qui a culminé lors de la « dramatique » discussion au *Bundestag* en mai 1972, notamment sur les « trois conditions » posées par Rainer Barzel.

Nous nous permettons de penser, quant à nous, que leur importance est très relative. La réunification de l'Allemagne implique, comme préalable, un tel changement à la fois dans les rapports de force en Europe et dans la politique interne des différents pays, et notamment des pays de l'Est, qu'alors aucun traité n'y fera obstacle, qu'il soit accompagné ou non d'un protocole additionnel ou d'une interprétation commune garantissant la *Wiedervereinigung*. En revanche, si le changement radical dont nous parlions ne se produit pas, aucun protocole, fût-ce le plus favorable, ne peut en constituer un *Ersatz*, et la réunification ne saurait donc avoir lieu.

Encore une fois, par conséquent, dans la discussion sur la *Ostpolitik*, on a substitué les mots aux réalités (ou la nécessité de sauver la face aux exigences réelles). Tout cela est sans doute bien en harmonie avec l'esprit du traité de Moscou, où, de part et d'autre, on affirme une chose pour en obtenir en réalité une toute différente (et beaucoup moins avouable); mais n'est certainement pas fait pour nous faire changer d'avis.

Après qu'enfin la ratification fut intervenue, le commentaire « national » au moins apparemment le plus équitable nous paraît avoir été celui d'Alfred Grosser, dans *Le Monde* du 20 mai 1972:

« Tout le monde a raison d'être satisfait. Mais à condition de ne pas oublier un point essentiel: l'émouvante unanimité vient de ce que seuls les Allemands ont à consentir des sacrifices. Accepter pleinement la perte d'un quart du territoire national tel que le définissait le sévère traité de Versailles, et considérer que l'Allemagne divisée par les occupants n'est plus un pays mais deux Etats, sinon deux nations: c'est sans doute faire preuve de réalisme que de prendre acte de l'irréversibilité, mais la France en Algérie hier, les Etats-Unis au Vietnam aujourd'hui, ont montré que la soumission raisonnable à l'inévitable n'est pas une vertu facile.

M. Brandt a même accepté davantage. Il a admis que le monde entier tienne un double langage aux Allemands: « *Au nom de la morale, vous devez prendre en charge l'héritage de*

l'agression hitlérienne, des crimes hitlériens ». « *Au nom du réalisme, vous devez renoncer à voir appliquer à dix-neuf millions d'Allemands une bonne partie des principes au nom desquels nous avons lutté contre Hitler* ».

(Mais quelle est l'autre « partie » qui, elle, serait appliquée?).

Que tout cela constitue une preuve louable de prudence et de réalisme — d'ailleurs sans solutions de rechange — nous pouvons tout de même en convenir, malgré les réserves que nous avons soulevées. En revanche, que tout cela soit *albo signandum lapillo*, comme une victoire à la fois de la sagesse, de l'idée européenne et des principes démocratiques (alors que ce n'est que la démonstration même du degré d'impuissance et d'abdication auquel nous condamnons la division de l'Europe) nous sommes beaucoup moins disposés à l'admettre.

Les problèmes de l'action

Le Mouvement Fédéraliste Européen cherche à prendre conscience des nouvelles données de la lutte politique et sociale en Europe et dans le monde. Dans la section italienne, la discussion à cet égard est très avancée. Pour alimenter la documentation sur ce débat nous donnons les textes d'un bulletin que publient les jeunes de la section de Gênes, ainsi que la réplique de Mario Albertini. Pour l'information du lecteur nous ferons remarquer que le fédéralisme militant en Italie distingue la « ligne théorique » par rapport à la « ligne politique » et à la stratégie. Ce qui est en discussion actuellement en Italie, ce sont certains aspects de la ligne théorique et de la ligne politique, mais pas la stratégie, qui se fonde toujours sur la lutte pour la reconnaissance du droit électoral du peuple européen.

Bulletin publié par les jeunes de la section de Gênes du M. F. E.

Les racines du néo-fascisme

Si le nationalisme a été une forte composante du fascisme tel qu'il s'est historiquement exprimé en Europe entre les deux guerres mondiales, aujourd'hui les fascistes qui font appel aux sentiments patriotiques et aux trois couleurs se servent de l'idéologie nationale uniquement dans un but anti-ouvrier et antirévolutionnaire. Désormais c'en est bien fini des temps où les bourgeois nationales cherchaient leur propre « espace vital » en Europe et dans le monde en s'entredéchirant. L'intégration européenne du capital liée à l'intégration économique de l'Europe occidentale a atteint désormais des dimensions telles que, même s'il reste des secteurs du capital plus retardataires et intéressés à l'introduction de mesures protectionnistes, favorables par conséquent au nationalisme, ils n'ont cependant plus la force suffisante pour imposer

aux gouvernements des politiques nationalistes. Ainsi a disparu la base matérielle du nationalisme (mais pas la base politique qu'est l'Etat national). Aujourd'hui la lutte pour la protection des marchés et la conquête de nouveaux débouchés impérialistes se déroule entre le grand capital européen et l'américain. C'est dans ce cadre d'intégration économique supranationale et de reprise des luttes ouvrières en Europe que trouvent leur place des phénomènes comme l'accentuation de la répression en France après le mois de Mai et les actuelles agitations fascistes en Italie. En effet, si le fascisme peut constituer la riposte politique des secteurs marginaux ou parasitaires de l'économie capitaliste, qui voient leur propre existence menacée par la qualité et par l'ampleur des luttes ouvrières, notamment en Italie, pour le grand capital intégré au niveau européen le fascisme constitue une importante arme de chantage à l'égard de la classe ouvrière pour la plier aux exigences de la « normalisation productive », dans une phase où il n'a pas encore réussi à construire au niveau international ces instruments de régulation de l'économie qui pourraient lui permettre de conserver ses marges de compétitivité sur le marché international. En Italie nous nous trouvons donc en présence d'une situation dans laquelle petite bourgeoisie, entreprises marginales et rente parasitaire fournissent au fascisme des hommes et des moyens qu'ensuite la grande bourgeoisie et ses classes politiques utilisent comme arme de chantage à l'égard de la classe ouvrière pour obtenir cette paix sociale sur laquelle on puisse fonder un nouveau cycle de développement de l'économie et créer les nécessaires instruments d'intervention au niveau international. C'est pour cela que la ligne de défense de la « légalité démocratique » invoquée par le P.C.I. ne sert pas à balayer les fascistes, mais seulement à édulcorer les luttes ouvrières, étant donné que ce n'est pas l'Etat fasciste et corporatiste que le grand capital veut aujourd'hui restaurer. Aussi la lutte contre le fascisme doit-elle faire partie de la lutte contre l'offensive patronale à l'usine et dans la société, comme l'ont bien compris les avant-gardes de la classe ouvrière. Mais cela n'est plus suffisant. Espérer combattre la contre-attaque patronale et la vaincre sur le terrain national alors que désormais le grand capital est organisé au niveau européen, cela signifie, dans le meilleur des cas, aller vers une cuisante défaite et peut-être même vers la création d'un régime substantiellement réactionnaire que les U.S.A. ne manqueront pas d'appuyer avec bienveillance et que la bourgeoisie avancée sera bien disposée à tolérer (ce qui n'est pas réaliste aujourd'hui pouvant le devenir demain).

C'est pour cela que si la classe ouvrière veut sortir vainqueur du cycle de luttes qui s'est ouvert en Europe avec le Mai français, elle doit s'organiser au plus vite sur le terrain européen: le seul sur lequel elle puisse espérer battre les grandes entreprises multinationales et le pouvoir excessif de l'Amérique en Europe. C'est pour cela que se battre pour la fondation d'institutions démocratiques au niveau européen (fédération européenne) peut constituer une formidable occasion pour la réorganisation et la relance des luttes ouvrières en Europe dans une perspective victorieuse.

* * *

Sur la prudence avec laquelle il faut manier les concepts de peuple et de communauté

Le langage politique est riche de termes dont l'emploi est souvent mystificateur dans la mesure où il évoque une image déformée de la réalité, servant par là même à s'illusionner et/ou à faire illusion, et par conséquent à aiguiller les sentiments, les volontés et les actions dans une direction irrationnelle. Les concepts de peuple et de communauté se prêtant à cet usage, il faut donc en avoir conscience pour pouvoir en faire un usage contrôlé.

Partons du concept de communauté. On peut en distinguer substantiellement trois usages: a) l'ensemble des individus qui sont en condition d'agir entre eux de façon suivie sur le plan des relations interpersonnelles et qui, de ce fait, développent un sentiment d'appartenance sur la base de la connaissance réciproque; b) l'ensemble des individus qui, tout en n'ayant pas de rapports entre eux, développent un sentiment d'appartenance sur la base des intérêts ou d'un destin commun; c) une institution qui, en général, présente la participation de plusieurs autres institutions sur un plan de parité formelle (les Communautés européennes, par exemple).

En laissant de côté ce troisième emploi, on voit comme dans les deux premiers l'élément caractérisant est le sentiment d'une commune appartenance; la base objective de ce sentiment est cependant très diverse. C'est seulement dans le cas d'une communauté locale relativement petite et dans laquelle tout le monde se connaît que nous pouvons dire que la communauté correspond à une unité territoriale. Le village pré-industriel dans lequel tous sont plus ou moins égaux et les rapports avec le monde extérieur sont limités est la seule vraie communauté territoriale. Il est évi-

dent qu'aujourd'hui le concept de communauté ne se réfère plus à des unités de ce type. Dans des conditions de vie urbaine une unité de ce type peut se retrouver au maximum au niveau du quartier, mais déjà à ce niveau se glisse l'élément de l'ensemble des intérêts à faire valoir à l'égard d'une unité plus vaste, la ville. Au niveau de la ville on ne peut déjà plus parler d'une communauté fondée sur la connaissance réciproque de ses membres. Dans la ville, la communauté est une communauté d'intérêts face à l'ensemble extérieur auquel la ville appartient (département, région, nation, Etat). La ville n'est plus une unité indifférenciée mais un ensemble de groupes porteurs d'intérêts particuliers et la plupart du temps en conflit entre eux. La ville présente donc de façon caractéristique des aspects de pouvoir et l'idée de communauté y devient quelque chose derrière quoi se cachent les intérêts des groupes dominants, ou mieux, derrière quoi les intérêts des groupes dominants se présentent comme les intérêts de la communauté. Le concept est utilisé ici essentiellement dans une fonction idéologique. A plus forte raison peut-on en dire autant quand on parle de communauté nationale. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'éléments sur lesquels on puisse fonder une solidarité et un consensus entre les membres appartenant à des unités territoriales très vastes à l'intérieur desquelles les rapports d'interaction personnelle sont fragmentés en une infinité de petites unités: quand par exemple une ville est frappée par une catastrophe naturelle (Florence au moment de l'inondation) ou qu'une société est envahie par un voisin hostile (la Pologne en 1939). Mais les effets de ces événements extraordinaires ne retombent pas de façon égale sur tous: la pollution de l'eau potable ne touche pas ceux qui peuvent utiliser l'eau minérale et la pollution de l'atmosphère ceux qui ont des moyens suffisants pour une résidence suburbaine et des épurateurs domestiques.

Le concept de communauté indique donc une valeur dont la réalisation suppose cependant la disparition des rapports de pouvoir fondés sur le privilège et, généralement, sur l'inégalité sociale. Retrouver une dimension communautaire dans la vie sociale n'est donc possible aujourd'hui qu'au niveau de petits groupes à l'intérieur desquels les rapports se posent sur un plan d'égalité. Au niveau des unités sociales plus vastes et différenciées, en particulier des unités territoriales, l'emploi du concept de communauté camoufle les intérêts des groupes sociaux dominants et reflète par conséquent la fausse conscience de ceux qui reconnaissent ou acceptent leur pouvoir.

De même, pour le concept de peuple, on peut distinguer trois usages fondamentaux.

a) Le premier tend à se confondre avec celui de *nation* et de *communauté nationale* (le peuple italien, la nation italienne). A un niveau descriptif, le concept utilisé de cette façon est absolument légitime; il sert à indiquer les citoyens d'un Etat ou bien la population vivant sur un territoire politiquement unifié. Mais dans le langage politique le terme n'est pas seulement employé pour désigner une réalité juridique. Le plus souvent, il est utilisé pour désigner une communauté de sentiments, de destins, de volontés, d'intérêts, etc. En ce sens, son usage est idéologique au même titre que celui du concept de communauté ou de nation, lorsqu'il revient à attribuer à la collectivité les intérêts de l'Etat ou des groupes sociaux dominants.

b) Le second usage est de type révolutionnaire. Dans une situation révolutionnaire les groupes et les intérêts particuliers ne disparaissent pas, mais leur variété et leur division sont surmontées par suite de la polarisation révolutionnaire qui tend au bouleversement des rapports de pouvoir et au remplacement de la classe dominante. Dans cette situation le concept de peuple assume sa signification révolutionnaire dans l'opposition entre peuple et oppresseurs du peuple ou ennemis du peuple, qui ne sont plus, comme dans le cas d'une guerre, des oppresseurs et des ennemis extérieurs, mais internes. Et pourtant, même cet emploi comporte une bonne dose de composantes idéologiques dans le sens que les auteurs de la révolution ne sont pas forcément ceux qui tireront les plus grands avantages du succès de la révolution. Par exemple, la révolution française fut combattue par une bonne partie du prolétariat parisien et par les paysans, et on ne peut pas dire qu'après la révolution leurs conditions de vie se soient trouvées améliorées. Cela pour dire que même si le concept est employé dans un sens révolutionnaire, il ne faut pas oublier « les contradictions au sein du peuple » et le fait que le peuple est de toute façon composé de groupes et de classes dont les intérêts et les valeurs ne coïncident pas nécessairement au de là de cette première tâche qu'est le renversement de la classe politique dominante.

c) Le troisième enfin est illustré par la formule « peuple européen » telle qu'elle apparaît dans l'expérience fédéraliste. Il est évident que, une fois fondée la Fédération européenne, le concept de « peuple européen » rentrera dans l'usage indiqué en a). Par contre, dans la lutte pour l'unification, l'emploi de ce concept prend une signification révolutionnaire: les oppresseurs sont les Etats nationaux et tous ceux qui défendent leur souveraineté, c'est-à-dire les classes politiques nationales. En d'autres termes, il s'agit d'un concept de peuple dans lequel est implicite

la revendication d'un droit de citoyenneté. Cependant, la nature de l'objectif, le fait qu'il ne s'agit pas seulement de conquérir, de renverser ou d'abattre un pouvoir existant, mais d'en créer un nouveau, comporte le risque de considérer le peuple comme une communauté indifférenciée et, par conséquent, de ne pas se rendre compte que la réalisation de la Fédération européenne n'est pas à l'écart des contradictions au sein du peuple et donc des antagonismes des intérêts dont sont porteurs les divers groupes sociaux. Le mot d'ordre du « peuple européen » a du mal à devenir populaire justement parce qu'il est loin de la réalité du peuple, qui est une réalité de luttes, d'antagonismes et de conflits. La formule du « peuple européen » doit donc être déclinée (articulée) à la lumière des valeurs-intérêts qui se font jour dans le choc des classes. Autrement dit, il s'agit de faire en sorte que tout groupe ou classe lutte pour donner à la Fédération européenne le visage qui répondrait à ses valeurs et à ses intérêts. En ce sens le concept de « peuple européen » devient un multiplicateur des forces qui se battent pour la Fédération, tandis que l'appel indifférencié au peuple tend inévitablement à exclure tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans un concept de peuple ou d'Etat entendus comme quelque chose qui se tient au dessus des conflits dans une position de neutre impartialité.

* * *

ERNEST MANDEL: *M.E.C. e concorrenza americana*, ed. Sarnonà e Savelli, 1968.

Il s'agit d'une analyse du processus d'intégration européenne et d'une tentative de dégager une stratégie pour le mouvement ouvrier qui tienne compte de ce processus, en déblayant le chemin des mystifications social-démocrates à la Servan-Schreiber. Il faut dire tout de suite que Mandel ne débouche pas sur cette stratégie. Nous allons voir pourquoi.

Dans la première partie on examine les caractéristiques du processus d'intégration européenne du capital tel qu'il a fonctionné jusqu'à maintenant. Le Marché commun est le résultat final d'une phase d'expansion capitaliste caractérisée par des exigences de concentration, une modernisation technologique pour faire face aux nécessités de la concurrence internationale, un élargissement du marché et sa rationalisation. Ce processus, pour Mandel, n'est pas irréversible. Dans le cas d'une récession, les positions de cette partie de la bourgeoisie qui est encore liée aux

Etats nationaux pourraient encore avoir leurs chances. Ces positions ne sont pas des reliquats du passé; elles sont alimentées par les contradictions du processus d'intégration européenne: le capitalisme avancé a besoin d'un pouvoir étatique pour garantir les profits, le caractère rationnel des investissements, le financement de la recherche et la tolérabilité sociale du système. Ce pouvoir n'existe pas au niveau européen. On comprend par conséquent l'insatisfaction qui, face à l'impuissance politique des Communautés, incapables de défendre de la concurrence américaine, pousse à un retour vers l'Etat national, à une tentative de mettre des obstacles au processus d'intégration. Nous sommes ici dans le champ de l'idéologie gaulliste, même si au niveau national on ne peut s'opposer à la concurrence des U.S.A. (cf. l'affaire des Machines Bull) et si, devant l'intégration du capital, le pouvoir national devient de plus en plus insuffisant, soit pour la garantie du profit, soit pour la tolérabilité sociale du système. Mandel se contente d'affirmer la nécessité de l'Etat, et ne laisse entrevoir aucune manière de sortir de ce cercle vicieux: tant que l'intégration économique ne sera pas achevée, l'Etat ne pourra pas naître, mais tant qu'il n'y aura pas d'Etat européen, l'intégration ne pourra pas être achevée.

Mettre l'accent, comme il le fait, exclusivement sur la dynamique économique, le porte à préciser les diverses positions mais non les éléments qui pourraient en faire prévaloir une. Tout est renvoyé au moment de la récession clarificatrice.

La même limite se manifeste quand il tente de donner une stratégie européenne au mouvement ouvrier. Et là les conséquences sont très graves. Pour lui, le politique est à la remorque de l'économique et l'action de la classe ouvrière n'est théorisée que comme une riposte au développement ou à l'involution du processus d'intégration capitaliste. Selon lui la classe ouvrière ne peut en aucune façon influencer le processus de formation de l'Etat européen, et la seule stratégie possible consiste donc à conquérir le pouvoir national avant qu'on ne parvienne à une réelle intégration économique et à la constitution d'un exécutif supranational. Si cette victoire nationale de la classe ouvrière n'intervient pas, la constitution d'un Etat européen finirait par déplacer les rapports de force à l'avantage de la bourgeoisie.

Ici il convient de remarquer: 1) que Mandel lui-même met en évidence comment de simples actions syndicales — il ne s'agit pas de la « prise du pouvoir » — sont rendues extrêmement difficiles par l'intégration européenne du capital, qui expose les grèves à l'échec et permet aux grands trusts de jouer de l'inégalité des salaires nationaux pour contenir les revendications; 2) en ce

qui concerne le pessimisme devant un Etat européen, il est évident que si l'on adopte son point de vue, c'est-à-dire que la seule voie ouverte à la classe ouvrière passe par la tentative de conquérir le pouvoir national, on ne réussit qu'à se représenter une situation d'arrivée dans laquelle la classe ouvrière ne disposera d'aucun instrument pour empêcher que la fondation du nouvel Etat ne conduise à une aggravation ultérieure des rapports de force.

Une fois qu'il s'est placé sur le terrain de la lutte pour le pouvoir national, devenu parfaitement irréaliste, il prétend mettre son espoir en une « Europe unie socialiste » et le mot d'ordre lui-même de grève européenne — dont il reconnaît la nécessité — est vicié par le décalage entre le cadre de la lutte syndicale (entreprises multinationales) et celui de la lutte politique (Etat national).

Derrière la réponse erronée que Mandel donne aux problèmes posés à la classe ouvrière par l'intégration européenne, il y a toutefois aussi la solution de rechange inacceptable que les idéologues de la technocratie proposent au mouvement ouvrier (il en cite quelques-uns: Servan-Schreiber, Bruclain, pour une part Mallet, etc.): la participation inconditionnelle à l'unification européenne, la renonciation à tout objectif spécifique de classe (au besoin au nom de la fin présumée de la lutte de classes et de l'inactualité du socialisme), la foi dans la possibilité, pour un Etat ainsi fondé à l'enseigne de l'« union sacrée », de contrôler grâce à une démocratie formelle les choix des grandes sociétés privées et de ne pas en être au contraire l'instrument. A ce propos, la critique de Mandel est pertinente; ne le sont pas, par contre, les conclusions stratégiques, que sanctionnerait vraiment la défaite de la classe ouvrière. Car pour la classe ouvrière il n'y a pas que le choix entre intégration social-démocrate et repliement national; elle peut avoir une influence décisive sur le processus de fondation de l'Etat européen avec des contenus, des actions et une finalité propres. Les rapports de force défavorables qui jusqu'à présent ont caractérisé l'intégration européenne ne sont pas des données immuables, ils dépendent de la capacité de la classe ouvrière à s'organiser au niveau supranational, à utiliser l'arme de la grève européenne en sachant bien que c'est sur le plan européen que se décide la lutte pour le pouvoir. Les conditions objectives pour cette prise de conscience commencent à mûrir, c'est à nous de ne pas laisser passer cette occasion.

PAOLO FORCELLINI: *Note sullo stato dell'integrazione economica europea.*

Cet essai, qu'on a pu lire dans *Contropiano* (n. 1/70), et qui est certainement une des contributions les plus importantes de la culture marxiste à l'analyse du processus d'intégration européenne, mériterait qu'on lui consacre plus de place qu'il n'est possible de le faire dans cette brève présentation. Nous nous limiterons donc à indiquer quelles sont, à notre avis, les raisons de son originalité et de son importance, et à mettre en évidence certains aspects politiques relevant d'un point de vue fédéraliste. Le point de vue le plus courant par lequel a été interprété et motivé le processus d'intégration économique et politique de l'Europe est tout simplement celui du « défi américain », c'est-à-dire de la tentative de la part de la grande industrie européenne de maintenir et de renforcer sa propre autonomie par rapport au capital américain.

Dans cette optique se rejoignent des analyses, quelles que puissent être par ailleurs leurs différences, comme celles de Servan-Schreiber ou d'Ernest Mandel, et des déclarations, comme celle d'Agnelli (cf. les comptes rendus du congrès organisé par le Mouvement Européen sur le thème des programmations régionales et nationales et la programmation européenne). L'originalité de l'analyse de Forcellini réside dans le lien qu'il établit entre ce critère fondamental d'interprétation du processus d'intégration européenne, au moins dans sa phase la plus étroitement économique, et un autre critère d'égale importance, autrement dit le lien existant entre intégration européenne et luttes ouvrières.

L'intégration européenne n'est plus de la sorte le fruit d'une exigence abstraite d'harmonisation avec l'évolution du mode de production, mais la réponse concrète du capital européen à des problèmes historiquement déterminés: la concurrence américaine et le développement des luttes ouvrières. Et la crise des Etats nationaux (même si l'auteur n'emploie pas cette expression) n'est rien d'autre que la crise des instruments dont la bourgeoisie dispose au niveau national pour le contrôle du cycle économique et c'est pour cela même qu'il y a une progressive incapacité d'un contrôle adéquat des luttes sociales. C'est sur cette base que Forcellini formule une intéressante périodisation du processus d'intégration économique de l'Europe et tente d'en prévoir les futurs développements. Simple élargissement des marchés, avec les conséquences améliorations dans l'utilisation des ressources productives, et réduction du gap technologique et industriel par rapport aux U.S.A. au cours de la première période (de 1958 à 63). Le

cycle des luttes ouvrières qui s'est ouvert en Europe avec les années 60 voit ensuite la tentative du capital d'élaborer une stratégie « nationale » de limitation des luttes ouvrières, qui se présentent encore nettement différenciées au niveau national, et auxquelles correspond une stagnation des initiatives sur le plan européen.

Le Mai français a, pour Forcellini, marqué la fin de cette tentative et mis clairement en évidence l'objectif qui s'impose au capital dans cette nouvelle phase: passer du plan national à la supranationalité du plan. Et cela parce que « ... l'interdépendance (économique) fonctionne en même temps comme préalable de l'homogénéité politique de la lutte ouvrière internationale: homogénéité des contenus politiques, certes, pas encore unification dans l'organisation, mais quoi qu'il en soit aspect fondamental que le capital ne peut pas négliger plus longtemps, puisque, bien au contraire, il doit en faire la condition et le mettre au centre de son propre processus de réorganisation ». L'importance de cette analyse ne réside pas seulement dans la compréhension de la prééminence du moment politique sur le moment économique dans cette phase de l'intégration européenne, elle est surtout dans le fait d'avoir indiqué clairement l'enjeu pour le capital: « Il s'agit, du point de vue du capital, d'empêcher le passage par les ouvriers de l'homogénéité des contenus à l'organisation, de les prendre de vitesse, bref, trouver l'unification politique et organisationnelle avant la classe ouvrière et au niveau le plus élevé ». Son importance réside aussi dans le fait d'avoir compris le retournement syndical et les chances ainsi offertes à l'initiative ouvrière: « Mais cela impliquera, et déjà on peut en remarquer les premiers symptômes, un nouvel espace syndical au niveau européen plus près de se réaliser qu'il ne pourrait sembler à l'examen des positions 'officielles', surtout depuis que les luttes ouvrières ont commencé à désagréger un certain type de gestion syndicale dans de nombreux pays qui, jusqu'à présent, étaient demeurés en marge du choc des classes — qu'on pense à la Belgique et au caractère radical des dernières luttes en Allemagne. Ce processus de réorganisation syndicale, du nouveau rapport du syndicat avec le plan européen, doit être utilisé d'un point de vue ouvrier, il est peut-être la plus grande 'occasion' qui s'offre à nous de nous engager dans la voie d'une organisation internationale. Ce n'est pas un projet utopique dans la mesure où cette restructuration est en soi contradictoire, fondée sur une 'situation' de classe déterminée, en rapport dialectique avec celle-ci ». L'importance de l'analyse de Forcellini réside enfin dans le fait d'avoir mis clairement en évidence la tâche qui, de la sorte, s'im-

pose à la classe ouvrière: « Du point de vue ouvrier cela ne doit signifier qu'une chose: empêcher que ce processus suive son propre chemin sans qu'un processus analogue se développe aussi au niveau de classe, empêcher que dans un certain temps, sur le terrain international, le capital se trouve organisé et la classe ouvrière désarmée ».

En substance l'article de Forcellini est, à notre connaissance, la première tentative sérieuse de faire une analyse de classe de l'intégration européenne qui ne soit pas une simple classification sociologique des positions des diverses forces sociales. Ces classifications, comme celle de Gorz (cf. « Marché commun et planification », dans « L'intégration européenne et le mouvement ouvrier », numéros 45 à 51 des *Cahiers du Centre d'Etudes Socialistes*), tout en étant fort utiles pour déterminer les bases sociales du processus d'intégration européenne, ne sont toutefois pas en mesure de nous dire quelle sera la direction qui prévaudra à un moment précis. Ce qu'il importe ici de relever, c'est l'importance stratégique que l'analyse de Forcellini a pour la lutte menée par les fédéralistes.

Comprendre que les formes que l'intégration européenne a prises et prendra dans l'avenir répondent à une stratégie précise du capital pour contenir et battre les luttes ouvrières, même si elles ne sont pas réductibles qu'à cela, signifie nécessairement prendre conscience du fait qu'une réelle mobilisation de la classe ouvrière dans le sens d'une unification politique de l'Europe n'est possible qu'à condition de contribuer dès à présent à la formulation d'une stratégie qui la rende gagnante sur le terrain européen, et qu'on ne se contente pas de prévoir les avantages sociaux que permettrait la fondation de la Fédération européenne. Prévisions qui pourraient pour une bonne partie se révéler dénuées de fondement en l'absence de l'indispensable mobilisation de la classe ouvrière dans le cours même du processus de fondation du nouvel Etat.

Tout cela ne signifie pas que, sous d'autres aspects, le travail de Forcellini ne puisse pas être critiqué. Avant tout, pour Forcellini, il est désormais pratiquement acquis que l'intégration économique débouchera sur un pouvoir politique supranational. En effet: « l'intégration économique développe d'elle-même une logique qui, à travers la dialectique entre plan national et plan supranational, tend à une réorganisation politique du capital sur le terrain international, comme unique garantie stratégique de sa 'tenue', même économique: seul un pouvoir institutionnel autonome et de dimension supranationale est 'cohérent' avec l'in-

tégration économique, peut en exprimer la 'conscience' et en affronter les problèmes ».

Il y a indiscutablement dans cette position une sous-évaluation des tendances « centrifuges » et des contradictions politiques du processus, qui mène l'auteur à privilégier la solution la plus progressiste (l'union politique) parce que la plus efficace, sans une convenable démonstration de l'impossibilité des autres solutions (par exemple la dilution dans une zone de libre-échange atlantique).

C'est la même carence dans l'analyse qui l'empêche de déterminer si, à l'intérieur de cette tendance, prévaudra tout de suite la solution fédérale, et non pas plutôt la confédérale.

Il reste enfin à relever que, si la tâche de la classe ouvrière, dans cette phase, est clairement indiquée, on manque de toute indication concernant les problèmes que pose l'organisation de la classe ouvrière sur le terrain européen, en l'absence d'un cadre étatique supranational réel, et c'est pourquoi on n'a pas non plus l'identification des objectifs sur lesquels pourraient se réaliser les premières formes, nécessairement embryonnaires, de l'unité ouvrière au niveau européen.

Lettre ouverte à la J.E.F. de Gênes

Pavie, le 14 septembre 1971.

Chers amis,

je pense qu'un dialogue objectif est utile après le colloque de Pavie. Pour le commencer, et le livrer au jugement du Mouvement, je relève dans votre dernier bulletin deux phrases cruciales sur le « capital » et deux sur le « peuple européen » et vous adresse mes observations.

« ... (le fascisme)... constitue pour le grand capital intégré au niveau européen une importante arme de chantage à l'égard de la classe ouvrière pour la plier aux exigences de la 'normalisation productive' dans une phase où il n'a pas encore réussi à construire au niveau international ces instruments de régulation de l'économie qui pourraient lui permettre de conserver ses marges de compétitivité sur le marché international ».

« L'intégration européenne... est une réponse du capital européen à des problèmes historiquement déterminés: la concurrence américaine et le développement des luttes ouvrières... les formes que l'intégration européenne a prises et prendra dans l'avenir répondent à une stratégie précise du capital pour contenir et battre les luttes ouvrières, même si elles ne sont pas réductibles qu'à cela... ».

« La réalité (du peuple, et du peuple européen en perspective) est une réalité de luttes, d'antagonismes et de conflits. La formule du 'peuple européen' doit donc être déclinée (articulée) à la lumière des valeurs-intérêts qui se font jour dans le choc des classes. Autrement dit, il s'agit de faire en sorte que tout groupe ou classe lutte pour donner à la Fédération européenne le visage qui répondrait à ses valeurs et à ses intérêts ».

« ... la solution de rechange inacceptable que les idéologues de la technocratie proposent au mouvement ouvrier: la participation inconditionnelle à l'unification européenne, la renonciation à tout objectif spécifique de classe (au besoin au nom de la fin présumée de la lutte de classes et de l'inactualité du socialisme), la foi dans la possibilité, pour un Etat ainsi fondé à l'enseigne de 'l'union sacrée', de contrôler grâce à une démocratie formelle les choix des grandes sociétés privées et de ne pas en être au contraire l'instrument... ».

Observations sur le « capital ». Une prémisse. Vous analysez correctement, même si vous en tirez des conclusions erronées parce que vous parlez de peuple sans vous occuper de la relation complexe peuple-Etat, le mot « peuple » (comme les mots « communauté » et « nation »). Pourquoi n'analysez-vous pas aussi le mot « capital »? Il a, lui aussi, de nombreux usages, c'est-à-dire de nombreuses significations. Les réalités mises en évidence par ces usages différents vous permettraient d'étudier le problème de l'autonomie relative du capital et donc aussi de ce qui le conditionne. Et du capital comme il est aujourd'hui, c'est-à-dire d'une formation sociale très complexe dans laquelle des aspects politiques — même de gauche, de classe, comme vous dites — remplissent une fonction décisive jusqu'au niveau étatique et interétatique (équilibre mondial). Tant que vous ne faites pas cette analyse, vous ne savez pas de quoi vous parlez quand vous employez le mot « capital ». C'est indubitable. Mais venons-en à vos contenus.

Première phrase. Empiriquement, il est vrai que le fascisme est une arme de chantage etc. Au contraire, il n'est pas vrai, me

semble-t-il, en principe, qu'avec les instruments « internationaux » de régulation de l'économie (le pouvoir européen) cette possibilité, au sens général que vous indiquez, disparaîtrait. C'est un fait. Le niveau de production des pays avancés, et plus encore celui des pays non avancés, n'a pas atteint du tout une quantité permettant de satisfaire complètement les besoins matériels, de façon à libérer les besoins supérieurs de culture, de contrôle de l'économie, et aujourd'hui du territoire même, à des fins sociales dans le sens de la liberté de tous.

Marx savait qu'avant d'atteindre ce but il n'y aurait pas de socialisme dans ce sens (liberté de tous). Il croyait cependant que ce but exigeait d'abord une phase, elle aussi qualifiée de socialiste (ensuite le communisme russe a justement distingué pour cette raison socialisme et communisme) comme moyen pour accroître la production que le capitalisme, à son avis, aurait freinée. Par conséquent, deux observations s'imposent: a) tant que n'est pas atteinte la masse de production indispensable pour la liberté de tous, il y aura domination avec une racine économique et une expression politique; autrement dit des fascismes, au sens général, seront possibles. Cela vaut évidemment aussi pour une Europe fédérée dans la mesure où l'on peut faire l'hypothèse — comme vous le faites — que la classe ouvrière dans une Europe fédérée pourrait agir pour freiner la production au lieu de l'accroître et de la socialiser; b) tout ce qui freine le développement de la production est réactionnaire et non progressif, indépendamment de la nature de l'agent qui freine, qui peut être constitué, suivant les situations, aussi bien par les entrepreneurs que par les syndicats ou par des facteurs politiques: le déclin du pouvoir étatique, etc.

Derrière cette question, il y a une donnée historique fondamentale que Marx seul a expliquée (mais que Constant, par exemple, connaissait aussi): domination et production insuffisante par rapport aux conditions matérielles préalables de la vie libre sont deux faces de la même réalité. Prétendre réaliser le socialisme (la liberté de tous) sur la base d'un mode de production qui exige le travail de l'ouvrier, le travail répétitif de l'employé etc., c'est du socialisme utopique.

Il y a eu, et il y a, une liberté « bourgeoise » sur la base matérielle du travail « bourgeois » qui consiste à prendre des décisions. Tant que le mode de production ne généralisera pas ce type de travail, il est illusoire de penser à une liberté différente de la liberté libérale (au sens historique du terme). On ne peut penser qu'à son extension et à sa généralisation. Naturellement,

cette dure réalité peut être mystifiée par des pensées de nature organisationnelle, c'est-à-dire juridique. On peut ne pas discuter le mode de production (c'est-à-dire se référer en fait à la composition actuelle de la société, des unités de production, de service etc.) et se nourrir de l'illusion qu'il suffit de changer le titre de propriété pour mettre la production dans le mains des ouvriers etc. Mais il s'agit, précisément, d'une illusion. Le mode de production actuel comporte le dirigeant et le dirigé, celui qui prend les décisions et celui qui les subit; et pour la liberté socialiste des ouvriers peu importe, en dernière instance, qui dirige, même si ce devrait être — et ne peut pas être encore — un comité élu par les ouvriers. Se manifesteraient les phénomènes, typiques en politique (Etat libéral formel), de la représentation, de l'intérêt de pouvoir de la représentation etc.

En tout cas, le but (lointain) de cette émancipation sociale, pas encore individualisée, des ouvriers (qui, du seul fait d'être ouvriers, seraient de toute façon dirigés comme des ouvriers, c'est-à-dire dominés) est celui-ci: la constitutionnalisation des entreprises (au même titre que le pouvoir étatique), c'est-à-dire une liberté sociale formelle. Resterait le problème de leur vraie liberté, un à un, qui dépend de la fin de la fonction ouvrière etc., c'est-à-dire d'une modification importante du mode de production, qui en est peut-être à ses débuts (Richta).

Seconde phrase. Le centre logique consiste dans l'idée de l'intégration européenne comme stratégie du capital. En premier lieu, il y a des faits contre cette affirmation. L'intégration européenne n'a été ni voulue, ni conçue par le « capital ». Elle a été voulue et conçue par un ensemble historique de fédéralistes et d'euro-péistes alors que le « capital » y était opposé (aussi bien le grand, évolutif, virtuellement international, que le petit, qui n'est pas toujours protectionniste parce qu'il y a beaucoup de petits qui vivent d'exportations). C'est un fait, il faut en tenir compte.

La manière la meilleure consiste peut-être à abolir des concepts vagues comme ceux de « stratégie du capital ». Le « capital » conditionne évidemment le processus politique, mais ne le dirige pas, ni dans le sens de l'initiative (formation d'une ligne politique générale), ni dans le sens de l'exécution. En réalité, le « capital » subit le processus politique, cherche à en tirer le plus qu'il peut, et quand il se trouve en opposition vitale avec le processus politique, il cherche à donner des coups d'épaule pour obtenir aveuglément des modifications. Quand il s'adapte et cherche à obtenir des avantages, il est très fort au niveau social, assez fort

au niveau politique. Quand il cherche à donner des coups d'épau-
le, dans la situation politico-sociale actuelle, il est moins fort que
d'autres groupes sociaux et moins fort même quelquefois — ex-
ceptionnellement — que les gauches extra-parlementaires.

En tout cas, il y a une contradiction dans les termes de l'ex-
pression « stratégie du capital » rapportée au processus historique
global (c'est-à-dire en dehors des contextes spécifiques de la pro-
duction, de la finance etc.) parce que *stratégie* implique un facteur
volontaire de décision qui dans ce cas, en fait, n'existe pas. Le
« capital » comprend la politique comme les éléments de ce que
j'ai appelé le « second comportement politique » (les prépoliti-
ques), et agit politiquement avec les moyens théorico-pratiques du
groupe de pression (qui, par définition, excluent l'autonomie po-
litique).

Au fond du problème, il y a la question de la nature de l'in-
tégration européenne. Elle est imputable à l'Etat, pas au « capi-
tal ». C'est la crise de l'Etat en Europe qui engendre l'intégration
européenne, c'est le système mondial des Etats qui peut la main-
tenir en activité. Assurément l'Etat dépend de la société, mais
cette dépendance n'est pas mécanique: l'Etat n'est pas qu'un
instrument dans les mains des classes privilégiées. L'Etat a une
cause autonome, la médiation possible des intérêts. Tous les
intérêts sont agissants dans cette médiation, même si quelques-
uns sont plus forts que d'autres. Mais ce sont justement les plus
faibles qui ont besoin de l'Etat pour se faire valoir. L'Etat ne peut
pas éliminer la domination qui existe dans la société. Mais il ne
s'ensuit pas que l'Etat ne soit rien d'autre qu'une pure et simple
conséquence de la domination sociale. La domination est sociale.
Or, si des facteurs historiques affaiblissent l'Etat, la domination
sociale devient plus forte. Le fait est que l'Etat ne résulte pas
seulement de la domination des conflits sociaux, mais aussi des
besoins primaires vitaux de tous (il réalise l'ordre politique au
niveau des possibilités productives, culturelles etc.), que l'Etat
constitue un frein, et non une accentuation, de la domination so-
ciale résultant objectivement des rapports de force matériels.

L'intégration européenne a sa racine justement dans le fait
étatique, spécifiquement en ce sens que le système des Etats na-
tionaux satisfait de plus en plus mal ces besoins primaires — il
s'acquitte de plus en plus mal de la médiation des intérêts, accen-
tuant la domination sociale des groupes qui tour à tour se trou-
vent en position de force (et qui ne se limitent pas seulement au
« capital »), alors qu'un système fédéral, justement parce qu'il
satisferait mieux ces besoins primaires, remplirait avec plus de

force politique, c'est-à-dire démocratique et populaire, cette tâche
de médiation.

Derrière ces considérations, il y a un problème théorique.
Quand on pense que le « capital » a une stratégie politique, que
le « capital » contrôle le processus politique, on pense, en le
sachant ou non, que l'économie contrôle, ou peut contrôler, la
politique. C'est du marxisme vulgaire (qu'on ne trouve pas dans
le Marx le plus attentif, même si, même à ce propos, Marx lui-
même a fait du marxisme vulgaire). En général, et l'histoire de
notre siècle le montre de la façon la plus évidente, c'est la politi-
que qui contrôle l'économie et non l'inverse, même si la politi-
que, et par conséquent l'économie, sont l'une et l'autre contrôlées,
en dernière instance, par le mode de production, qu'on ne peut
assurément pas réduire à l'économie, c'est-à-dire à la production
et à l'échange.

Observations sur le peuple européen. Il est clair que le
peuple européen ne se mobilise pas dans l'abstrait, sans trouver
des formes où s'expriment ses conflits internes. Mais cet élément
indubitable ne peut pas être considéré en général, c'est-à-dire de
la même façon par rapport à n'importe quel objectif de la lutte
politique et sociale. En ce qui concerne le M.F.E., il doit être con-
sidéré concrètement, par rapport à l'objectif historique du
M.F.E.: la destruction du pouvoir exclusif des Etats nationaux
et la création du pouvoir fédéral européen. Il y a une donnée
empirique indubitable: cette destruction, et cette création, ont
un caractère constituant, c'est-à-dire historiquement instantané.
Les conflits sociaux, par eux-mêmes, tiennent les pouvoirs consti-
tués (nationaux) debout, parce qu'on ne gagne et qu'on ne perd
une bataille, on n'avance et on ne recule, que par rapport aux
pouvoirs qui peuvent décider à l'avantage de tel ou tel groupe.
Miser en priorité sur les conflits sociaux comporte — qu'on le
sache ou non — le maintien des pouvoirs constitués, même si,
par hypothèse, on peut ainsi modifier le régime de ces pouvoirs.
C'est une stratégie nationale. S'il s'agit de détruire l'assiette du
pouvoir pour créer un nouveau cadre de pouvoir, le seul élément
de force approprié est constitué par les besoins étatiques primaires
dont j'ai parlé. La mobilisation unitaire de ces besoins primaires
est la seule force qui peut abattre les pouvoirs nationaux exclu-
sifs et créer un pouvoir européen; et il va de soi que cette mo-
bilisation, précisément parce que normalement les conflits main-
tiennent les pouvoirs nationaux, ne peut qu'avoir un caractère
explosif, immédiat, non durable dans le temps, sur la base de

l'initiative d'un groupe révolutionnaire quand celui-ci parvient à pénétrer dans la citadelle du pouvoir national avec la perspective non de la médiation actuelle des intérêts (de la ligne générale du pouvoir), mais du coup de main.

Cela ne veut pas dire du tout atténuer ou supprimer les conflits sociaux. Ce serait comme si l'on disait que le C.L.N. comme moyen pour l'aboutissement constitutionnel italien, a eu pour fonction d'atténuer les conflits sociaux italiens. En réalité, il les a libérés du couvercle fasciste, il a permis qu'ils s'expriment dans le cadre républicain avec plus de vigueur.

En somme, est importante ici la distinction entre tâches politiques normales, durables, et tâches constitutionnelles, distinction encore plus marquée si la tâche constitutionnelle est comme la nôtre: la création d'un Etat nouveau sur un territoire nouveau. Ensuite, en ce qui concerne votre idée qu'une unité populaire « indiscriminée » (mais qu'était l'unité populaire de la Résistance, et quelle est la base de l'Etat, sinon la convergence des intérêts de tous, disproportionnés, nous le savons, mais toutefois, en tant qu'intérêts réels, tous agissants?) aurait comme conséquence la formation d'un Etat européen dominé par le « capital », je n'y crois pas. Historiquement, pour la culture du monde, plus que les résultats immédiats, ce qui est important c'est le mode de construction de l'Europe. Plus le caractère constituant de l'opération sera fort et explicite, plus la culture du monde en tirera avantage pour les luttes futures, mais croire que ce sera aux protagonistes visibles de la formation de l'Etat européen de décider de sa physionomie, de sa ligne constitutionnelle, de son développement historique, c'est croire que ce sont les décisions des individus ou des groupes politiques, et non les rapports de force globaux (en dernière instance sociaux), qui décident du caractère et du développement d'un Etat. L'Etat européen sera tout simplement la résultante de sa position de force dans le monde et de ses rapports de force internes. Le reste est de la poésie.

Mario Albertini

Les documents

BILAN DE LA REVUE POUR L'ANNEE 1971

RECETTES ET DEPENSES DU 1-1-1971 AU 31-12-1971

RECETTES

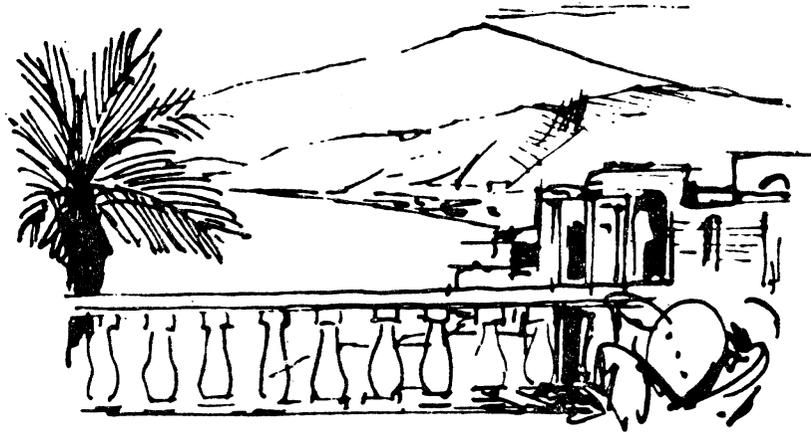
Reste actif de l'exercice précédent .	152.063 L.	659,80 F.
Abonnements	814.700 »	843,75 »
Vente d'arriérés	113.100 »	
Publicité	388.800 »	
Contribution de la section M.F.E. de Pavie	78.950 »	
	<hr/>	
Total actif	1.547.613 »	1.503,55 »

DEPENSES

Impression de trois numéros, dont un double, total de 171 pages, tirage 1000 exemplaires . . .	694.000 »	
Traductions		1.140,00 »
Dépenses postales et secrétariat .	85.775 »	28,85 »
Papier à entête pour circulaires .	6.000 »	
Dépenses fiscales	51.260 »	
	<hr/>	
Total passif	837.035 »	1.168,85 »
Reste actif pour équilibrer	710.578 »	334,70 »

Total 1.547.613 » 1.503,55 »

**vacances prestigieuses
entre soleil
et mer en Sicile**



dans la paix nimbée de mystère de l'ancien monastère

**SAN DOMENICO PALACE
à TAORMINA**

et le confort raffiné de la

VILLA IGIEA à PALERME

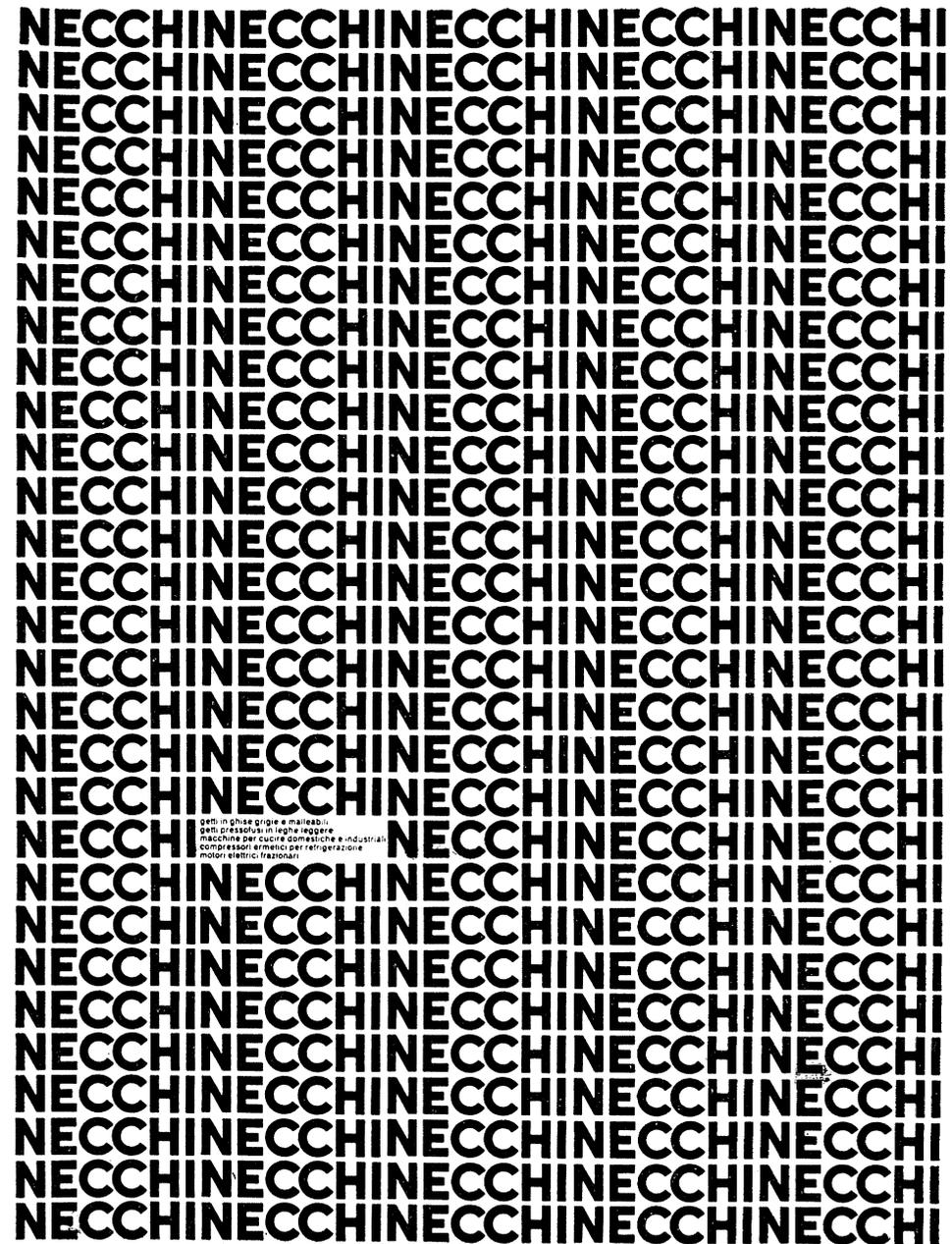
*dans un cadre inégalable
dans une atmosphère aristocratique*

la SOCIETÀ GRANDI ALBERGHI SICILIANI

vous attend pour vous offrir des vacances de rêve

SAN DOMENICO PALACE - TAORMINA
GRAND HOTEL VILLA IGIEA - PALERMO
GRAND HOTEL E DELLE PALME - PALERMO
GRAND HOTEL EXCELSIOR - CATANIA

*Les Grands Hôtels siciliens S.G.A.S.
donneront à vos congrès, à vos colloques,
à vos réunions, prestige et tranquillité*



NECCHI

Necchi spa -
Via Platanus 7B 27100 Pavia telefono 27341

Direttore responsabile Mario Albertini - Editrice Libera Associazione
Il Federalista - Autorizzazione Tribunale di Pavia n. 117 del 18-4-1962 -
Tipografia Popolare - Pavia - Spedizione in abb. postale - Gruppo IV (70%).